



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

30^e séance plénière

Jeudi 14 octobre 2010, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Deiss (Suisse)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 7 de l'ordre du jour

Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

Deuxième rapport du Bureau (A/65/250/Add.1)

Le Président : Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'inscrire à l'ordre du jour de la présente session, sous le titre G, Désarmement, une question additionnelle intitulée « Suivi de la réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la présente session sous le titre G?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Le Bureau recommande par ailleurs que cette question soit renvoyée en séance plénière et à la Première Commission, étant entendu que l'Assemblée réunie en plénière tiendra un débat sur la question et que la Première Commission examinera toute proposition sur la question.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de renvoyer cette question à la plénière et à la

Première Commission, étant entendu que l'Assemblée réunie en plénière tiendra un débat sur la question et que la Première Commission examinera toute proposition sur la question?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : J'informe les membres que la question intitulée « Suivi de la réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement » devient le point 162 de l'ordre du jour de la présente session.

Le Président de la Première Commission sera informé de la décision que l'Assemblée générale vient de prendre.

L'Assemblée générale a ainsi achevé l'examen du deuxième rapport du Bureau.

Point 62 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Rapports du Secrétaire général (A/65/165 et A/65/167) et notes du Secrétaire général (A/65/62 et Add.1)

b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapport du Secrétaire général (A/65/152)

Point 12 de l'ordre du jour

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Note du Secrétaire général (A/65/210)

Le Président : Notre débat d'aujourd'hui va être consacré à plusieurs thèmes d'importance pour l'Afrique. Cela me paraît particulièrement opportun. Je souhaite que notre discussion, documentée par les excellents rapports produits par le Secrétariat, s'inscrive dans le contexte du suivi du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il est crucial que tout au long de la soixante-cinquième session, nos discussions reflètent l'importance de cette thématique, de façon à maintenir l'élan politique pour la réalisation des objectifs, qui a été insufflé lors du Sommet. Nous avons aujourd'hui, par conséquent, une très bonne occasion de le faire.

La réalisation des objectifs du Plan d'action mondial contre le paludisme a un impact sur pratiquement tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Le thème est crucial : chaque année, le paludisme fait presque un million de victimes, principalement en Afrique, et c'est simplement inacceptable. Il est donc important de soutenir les efforts du partenariat Faire reculer le paludisme ainsi que du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui offrent de bons exemples de partenariat et de coordination entre les différents organismes et institutions des secteurs public et privé qui sont actifs dans le domaine.

En ce qui concerne le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, établi en 2001, le rapport du Secrétaire général sur sa mise en œuvre apporte un certain nombre d'éléments positifs : des progrès sont constatés en général dans la mise en œuvre du partenariat et la création d'une nouvelle agence de planification et de coordination laisse augurer d'une efficacité de gestion accrue.

Mais le rapport souligne la nécessité de consacrer davantage de ressources financières et techniques à certains domaines prioritaires, notamment l'agriculture, de façon à accroître le potentiel des pays africains pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La nécessité de faire davantage pour l'autonomisation des femmes et l'instauration d'un climat des affaires plus favorable au développement du secteur privé sont également soulignées.

J'invite bien sûr les membres à considérer et à commenter l'ensemble des conclusions et des recommandations du rapport du Secrétaire général. Il me semble important de souligner que ces recommandations appellent à un véritable esprit de partenariat, puisqu'elles s'adressent à la fois aux partenaires de développement et aux pays africains.

Ce même esprit se retrouve dans la proposition de mécanisme de suivi amélioré des engagements pour le développement de l'Afrique. A cinq ans de l'échéance de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le renforcement du suivi est essentiel si l'on veut faire en sorte que la responsabilisation mutuelle ne soit pas un mot dénué de sens et que les engagements pris aient des retombées concrètes pour les populations démunies.

Le mécanisme proposé s'appuie sur des processus existants, et c'est à souligner, et sa valeur ajoutée tiendra essentiellement au fait qu'il exploitera la légitimité et l'autorité de l'Assemblée générale.

Le rapport du Secrétaire général expose diverses options et fait un certain nombre de recommandations en ce qui concerne les dispositifs institutionnels envisageables : soit que le processus d'examen tombe sous l'autorité de l'Assemblée générale ou sous la direction du Conseil économique et social. J'invite les membres à partager leurs vues sur les différentes options proposées. La résolution 63/1 appelle à la mise en place d'un mécanisme de suivi amélioré au cours de la soixante-cinquième session et je promets à l'Assemblée que je vais m'attacher à ce que les progrès à cet égard soient réels.

De nombreux aspects soulevés dans ces deux rapports, notamment l'importance des partenariats, se retrouvent dans le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des recommandations du rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Dans une approche prospective, ce rapport approfondi souligne que certains domaines nécessitent davantage d'attention et que, dans les décennies à venir, certains aspects vont constituer de véritables défis, notamment les conflits intra-étatiques dus à l'exclusion de la participation aux institutions politiques de portions significatives de la population, ainsi que l'accès aux ressources économiques.

Les interventions de l'ONU vont de plus en plus être centrées sur la question de la justice sociale. Le rapport appelle l'ONU à reconnaître les limitations de ses interventions et la nécessité de coopérer et de mieux se coordonner avec les organisations régionales, les gouvernements locaux, la société civile et le secteur privé.

Je souhaite que notre débat d'aujourd'hui apporte une contribution constructive sur ces différentes questions fondamentales pour le développement de l'Afrique.

M. Charlier (Belgique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que la République de Moldova s'associent à cette déclaration.

Malgré de nombreux problèmes non résolus au lendemain de la crise financière mondiale, l'Afrique a accompli des progrès impressionnants ces dernières années dans les domaines de la paix, de la gouvernance politique et de la croissance économique. Mais l'Afrique, plus que tout autre continent, reste gravement touchée par les problèmes que posent l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.

La Stratégie commune Afrique-Union européenne convenue en 2007 est à la base de notre coopération qui ne cesse de se développer. Le troisième sommet Afrique-Union européenne qui doit avoir lieu en Libye les 29 et 30 novembre s'appuiera sur le cadre politique que constitue la Stratégie commune et donnera un nouvel élan à notre coopération future.

L'idée fondamentale qui sous-tend le partenariat de l'Union européenne avec l'Afrique est que le continent est responsable de son propre développement. C'est également le principe de base du programme socioéconomique de l'Union africaine.

L'aide de la communauté internationale doit avoir pour objectif d'aider les institutions et les pays africains à renforcer leur capacité de promouvoir des projets continentaux, régionaux et nationaux, et de mobiliser les ressources nécessaires pour les priorités définies. Notre objectif est d'appuyer le programme d'intégration politique et économique de l'Afrique grâce au commerce régional et à un partenariat politique, et de renforcer les liens entre les communautés économiques régionales.

L'Union européenne reconnaît la valeur ajoutée apportée par l'Union africaine et le programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) lorsqu'il s'agit de définir les projets continentaux et d'assurer le suivi des engagements pris en vue de satisfaire les besoins de développement de l'Afrique, notamment dans des domaines tels que la gouvernance et l'agriculture. Le NEPAD a notamment pris l'initiative dans ces domaines grâce au Mécanisme africain d'évaluation par les pays et au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Nous nous félicitons à cet égard de la récente intégration du programme du NEPAD dans la structure de l'Union africaine et de sa Commission.

La promotion de systèmes de gouvernement démocratiques et transparents et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont des éléments clef de la Stratégie commune Afrique-Union européenne. L'objectif du partenariat dans ce domaine est de faciliter un dialogue ouvert et général sur toutes les questions pertinentes, y compris les droits de l'homme et la pleine jouissance de ces droits par tous, femmes, hommes et enfants. La démocratie et la gouvernance démocratique doivent également faire l'objet de ce dialogue.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Union européenne lancera bientôt avec ses partenaires africains un réseau conjoint de dialogue sur la gouvernance pour renforcer les échanges entre l'Afrique et l'Union européenne sur un certain nombre de questions clefs relatives à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme.

Je voudrais ici attirer plus particulièrement l'attention sur la situation des femmes en Afrique. Les droits des femmes et les chances qui leur sont offertes sont des facteurs essentiels pour la consolidation de la paix, la croissance économique, le développement et le bien-être. Un certain nombre d'initiatives continentales

ont été prises pour renforcer l'action dans ces domaines, notamment la campagne Africa-UNiTE actuellement menée pour mettre un terme à la violence contre les femmes et les filles.

Dans le cadre de son engagement en faveur d'un partenariat solide pour le développement en Afrique, l'Union européenne a récemment réaffirmé la détermination de ses membres à honorer l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2015, au moins 50 % de l'aide supplémentaires totale de l'Union étant allouée à l'Afrique.

L'Union européenne s'emploie également toujours à améliorer la cohérence entre les politiques de l'UE dans les domaines de la mobilisation des ressources et de la fourniture d'une aide au développement plus efficace.

Le commerce est une condition indispensable de la croissance économique et d'une action durable contre la pauvreté. Ensemble, nous devons continuer à promouvoir un système commercial mondial axé sur le marché. Il faut améliorer l'accès des biens et des services africains aux marchés internationaux. L'aboutissement des négociations du Cycle de Doha revêt une importance cruciale et figure aussi au premier rang des priorités de l'Union européenne. Il faut également renforcer la capacité de l'Afrique à tirer parti des possibilités offertes par le commerce international.

La santé en Afrique reste aussi un défi majeur pour nous tous. L'Afrique doit toujours supporter l'immense fardeau que constituent des maladies potentiellement évitables et curables, qui sont à l'origine de morts évitables et de souffrances indicibles, et en même temps entravent le développement économique et détruisent le tissu social du continent.

Nous savons que le paludisme – tout comme d'autres maladies telles que le VIH/sida – impose un lourd fardeau à l'Afrique. Mais, comme le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) transmis par le Secrétaire général (A/65/210) le note, des progrès importants ont été accomplis dans la lutte mondiale contre le paludisme ces dernières années, notamment en Afrique. On a vu dans des pays tels que le Rwanda, l'Érythrée et la Zambie que les moustiquaires imprégnées d'insecticides, les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine et la pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide peuvent

donner des résultats impressionnants. L'approche tendant à accorder la priorité aux interventions efficaces, à un financement adéquat et à la volonté politique a été couronnée de succès.

Néanmoins, comme le rapport de l'OMS le note également, malgré des engagements financiers en faveur de la lutte contre le paludisme qui ont été multipliés par cinq pendant la période de 2003 à 2009, avec une hausse particulièrement sensible l'année dernière, des lacunes importantes persistent sur le plan financier. Étant le donateur le plus important au monde, en particulier dans le secteur de la santé, l'Union européenne continuera de mener les efforts mondiaux pour maintenir les engagements financiers en faveur de la lutte contre le paludisme au même niveau et agira par l'intermédiaire des gouvernements nationaux, du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, du système des Nations Unies et d'autres organisations et mécanismes concernés, notamment des organisations non gouvernementales.

À cet égard, l'Union européenne se félicite que 11,7 milliards de dollars aient été recueillis pour les trois prochaines années, grâce à la conférence de reconstitution du Fonds, l'Union européenne et ses États membres représentant plus de 30 % de cet engagement.

La lutte contre des maladies telles que le paludisme, grâce à des systèmes de santé nationaux renforcés, sera, à notre avis, l'une des façons les plus efficaces d'atténuer la pauvreté et de promouvoir un progrès économique équitable et durable. Nous devons investir davantage dans le personnel sanitaire et dans le renforcement des capacités de prévention, de traitement et de soins, ce qui nous permettra également d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif 4 du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à la santé infantile, de l'objectif 5 relatif à la santé maternelle et de l'objectif 6 relatif à la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. L'Union européenne continue de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements africains pour leur permettre de tenir leur promesse d'allouer 15 % de leur budget national à la santé, conformément à la Déclaration d'Abuja de 2001.

Pour terminer, l'Union européenne est fermement résolue à appuyer les pays et les peuples africains dans leur quête de la paix, de la gouvernance démocratique, des droits de l'homme et du développement durable.

Nouer des partenariats dans ces domaines contribue également à la paix et à la stabilité en Afrique, parce que cela permet de s'attaquer aux causes profondes du conflit. L'Union européenne continuera de faciliter l'évolution positive de la dernière décennie.

Malgré la lenteur des progrès dans de nombreux secteurs, la récente Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement nous a montré qu'il sera possible de réaliser les OMD en Afrique si nous accélérons nos efforts dans la dernière ligne droite avant 2015.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'intervenir au nom du Groupe des 77 et de la Chine au titre du point 62 de l'ordre du jour.

L'année 2010 a été une année remarquable pour l'Union africaine (UA) et son Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). On se souviendra que les gros efforts fournis pour intégrer le NEPAD dans les structures et les processus de l'UA ont finalement abouti à la décision, prise lors du quatorzième sommet de l'UA à Addis-Abeba (Éthiopie), de créer officiellement l'Agence de planification et de coordination du NEPAD en tant qu'organe technique de l'Union africaine.

Conformément à la décision de l'Assemblée de l'UA, l'Agence, en qualité d'unité de planification, aura vocation à faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes continentaux et régionaux, et à mobiliser des ressources pour appliquer les programmes et projets prioritaires de l'Afrique. Le rôle de l'Agence, dans le cadre de la direction et de la coordination des recherches et de la gestion des connaissances, sera de créer un environnement propice à l'instauration de la sécurité alimentaire et du développement agricole dans les cinq prochaines années.

Nous avons eu l'occasion cette année de réfléchir à la situation et aux défis du continent africain, notamment lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui s'est tenue du 20 au 22 septembre, au cours de laquelle le Groupe des 77 et la Chine ont insisté sur la nécessité, pour la communauté internationale, d'être

« pleinement engagé[e] à aider les pays qui ont du retard, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral,

les petits États insulaires en développement et l'Afrique. » (A/65/PV.4, p. 62)

Dans leur trente-quatrième Déclaration ministérielle (voir A/65/486), les ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77 et la Chine ont pris acte des besoins spéciaux de l'Afrique et ont demandé que soient honorés intégralement et dans les délais prescrits tous les engagements pris de manière à permettre aux pays africains d'atteindre les OMD d'ici à 2015. Les ministres ont également rappelé la promesse de tous les États de créer un mécanisme de suivi de tous les engagements de la communauté internationale relatifs au développement de l'Afrique qui figurent dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique et ont souligné que tous les engagements pris en faveur de l'Afrique devraient être effectivement honorés par la communauté internationale et par l'Afrique elle-même et faire l'objet d'un suivi approprié.

Les ministres ont insisté sur l'importance d'une croissance économique durable, largement diversifiée et accélérée, condition indispensable à l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. À cette fin, ils ont estimé qu'il fallait d'urgence répondre aux besoins des pays africains sur la base d'un partenariat entre égaux, tout en soulignant qu'il était nécessaire de fournir de nouvelles ressources supplémentaires, de procéder à des transferts de technologie, de renforcer les capacités des États africains, et de soutenir leur développement durable.

Aujourd'hui, cinq ans avant 2015, l'Afrique reste malheureusement le seul continent à ne pas être en voie de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance fixée.

La crise économique et financière a eu des effets extrêmement négatifs sur les économies africaines, augmentant la pauvreté et le chômage sur le continent et annulant les progrès que les pays africains avaient réalisés ces dernières années. Les crises économiques et financières mondiales ont eu des répercussions très néfastes sur le développement africain. Les pays pauvres africains, fortement tributaires des exportations de produits de base agricoles, figurent parmi les premières victimes tant de l'échec des négociations sur le commerce mondial que du maintien de subventions massives par les pays développés.

Compte tenu de cette situation, il convient évidemment de renforcer et développer davantage le partenariat mondial pour le développement et

d'honorer, rigoureusement et sans plus tarder, tous les engagements pris dans ce domaine, notamment de tenir les promesses faites à l'Afrique. Aujourd'hui, l'insuffisance de ressources est généralement considérée comme le principal obstacle au développement africain. Malgré des efforts sérieux, sincères et cohérents des pays africains pour mettre en œuvre le NEPAD, l'Afrique est encore loin d'avoir atteint les niveaux d'appui requis au titre du Partenariat. Si nous voulons réussir à éradiquer la pauvreté et la faim en Afrique, des actions urgentes et concertées sont requises de la part des pays développés et de la communauté internationale.

Les pays africains ont pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en élaborant des cadres politiques sectoriels, en concevant des projets spécifiques et en établissant des objectifs de dépenses dans les domaines prioritaires du NEPAD. Grâce au NEPAD, les pays africains ont fondamentalement changé le modèle du développement. L'approche restrictive des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté a été élargie pour devenir une approche globale du développement impliquant une prise en main africaine. D'ailleurs, la plupart des pays africains ont désormais leur propre stratégie de développement nationale. Ces efforts requièrent un environnement national et international propice à la croissance et au développement, avec la participation des multiples parties prenantes.

Dans le document final adopté à l'issue du sommet mondial de 2010, les chefs d'État et de gouvernement ont dit

« qu'il faudrait accorder plus d'attention à l'Afrique, en particulier aux pays qui sont le plus loin d'atteindre les objectifs du Millénaire à l'échéance de 2015. Des progrès ont certes été faits dans certains pays africains, mais la situation dans d'autres reste très préoccupante, en particulier parce que le continent est parmi les plus touchés par la crise financière et économique. [...] mais [l'aide] n'a pas été à la hauteur des engagements pris. Aussi demandons-nous instamment que ces engagements soient honorés. » (*résolution 65/1, par. 33*)

Ces engagements comprennent le doublement de l'aide accordée à l'Afrique.

Le Groupe des 77 et la Chine estiment que des ressources doivent être mobilisées pour appuyer les

efforts consentis par les États africains, les communautés économiques régionales et l'Union africaine pour réaliser les OMD dans le cadre des programmes de développement nationaux et mettre en œuvre le NEPAD. Nous avons pris acte de la résolution adoptée à l'issue du sommet sur les OMD et nous attendons avec intérêt la mise en œuvre urgente des engagements énoncés.

À cet égard, le Groupe des 77 et la Chine réaffirment une fois de plus qu'il faut de toute urgence établir un mécanisme de contrôle pour assurer le suivi de tous les engagements relatifs au développement de l'Afrique, conformément à la demande figurant dans la déclaration politique sur les besoins de développement de l'Afrique (résolution 63/1) et à la recommandation formulée dans le rapport du Secrétaire général (A/65/167). Nous considérons que ce processus doit se dérouler sous les auspices de l'Assemblée générale. La mise en œuvre des engagements des gouvernements africains et de leurs partenaires de développement sera examinée à compter de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

Pour qu'un développement durable puisse être instauré en Afrique, il faut, entre autres, que les donateurs bilatéraux et multilatéraux annulent la dette insupportable des pays africains. Pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, il faudrait que le taux de croissance annuel moyen oscille entre 7 et 8 %. Pour parvenir à ce taux de croissance plutôt élevé, nous préconisons un certain nombre de mesures en vue de mobiliser des ressources extérieures. Nous soulignons qu'il faut impérativement accroître l'aide publique au développement, laquelle doit être bien évidemment accompagnée d'un ensemble d'autres mesures gouvernementales pour assurer le progrès des pays en développement.

En matière d'environnement, nous reconnaissons qu'il importe de tenir compte du caractère interdépendant et complémentaire des trois dimensions du développement durable. En conséquence, le Groupe des 77 et la Chine appellent résolument à l'adoption de mesures plus affirmées pour renforcer l'assistance fournie aux pays africains afin de lutter contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification par les donateurs multilatéraux et bilatéraux et dans le cadre de partenariats secteur public et secteur privé.

Enfin, le Groupe note avec satisfaction que les organismes des Nations Unies se sont organisés en divers groupes correspondant aux domaines prioritaires

du NEPAD afin d'accroître leur coordination et leur coopération dans le cadre de leurs activités relatives au NEPAD. En outre, certains de ces organismes jouent un rôle critique d'appui aux travaux du NEPAD, notamment dans les domaines de l'agriculture, du commerce et de l'accès au marché, du développement des infrastructures, et de la science et de la technologie, entre autres. Nous remercions l'ONU de l'appui qu'elle apporte actuellement à l'Afrique mais nous souhaiterions qu'elle intègre le NEPAD dans toutes ses activités normatives et opérationnelles.

M. Talbot (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) au cours du présent débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La CARICOM saisit cette occasion pour réaffirmer qu'elle est solidaire de la cause de la paix et du développement en Afrique. Des attaches historiques et culturelles ancestrales, des luttes communes et des aspirations partagées lient les peuples des Caraïbes à leurs frères et sœurs d'Afrique. La Communauté porte un intérêt constant aux efforts des Africains pour assurer leur transformation socioéconomique et consolider durablement la paix.

L'Afrique, berceau de l'humanité, est en train de devenir la nouvelle frontière du développement et du progrès humain. Elle compte près d'un milliard d'habitants qui méritent d'avoir la possibilité de concrétiser pleinement les aspirations qu'ils ont en commun avec tous les autres êtres humains, soit réaliser leur potentiel dans des conditions de paix et de stabilité, à l'abri de la peur et du besoin. Nombre de ces aspirations trouvent leur expression dans le Nouveau Partenariat, qui représente une vision collective et un cadre stratégique du développement socioéconomique de l'Afrique.

La CARICOM est guidée dans son appui au NEPAD par le respect fondamental du principe selon lequel l'Afrique doit prendre en main et diriger son propre processus de développement. C'est pour nous un principe essentiel pour assurer l'efficacité du développement et la coopération en la matière.

La Communauté des Caraïbes est heureuse de noter que l'histoire de l'Afrique est de plus en plus une histoire prometteuse. Néanmoins, de tous les pays en développement, les pays africains sont ceux qui risquent le plus de ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). D'après les

données disponibles, malgré une croissance économique en hausse depuis 2000, peu de progrès ont été faits par l'Afrique sur la voie de la réalisation des OMD, et il est généralement reconnu qu'elle reste la région qui accuse le plus de retard en la matière. L'Afrique continuera donc nécessairement d'occuper une place prioritaire dans les efforts de développement durant les cinq prochaines années.

L'Afrique est également le théâtre de la quasi-totalité des opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix des Nations Unies. En effet, la quête d'une paix durable exige que l'on continue de s'engager patiemment et activement aux côtés de l'Afrique pour que le spectre du conflit et des divisions laisse la place à un nouveau modèle selon lequel les immenses ressources de ce grand peuple seraient mises au service de son bien-être et serviraient à jeter les bases d'un progrès durable.

La perspective d'un tel aboutissement s'est améliorée ces derniers temps. La CARICOM se réjouit des succès enregistrés ces dernières années par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées sur le sol africain. Il est encourageant de voir que davantage de pays africains sont sortis ou sont en train de sortir d'un conflit, bien que le relèvement dans certains cas reste fragile et que le risque d'une reprise des hostilités existe toujours. Cela met clairement en évidence l'importance des efforts de consolidation de la paix de l'ONU et rend impérative la création des conditions nécessaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent, pour que ces efforts aient toutes les chances d'être couronnés de succès.

À bien des égards, par conséquent, l'Afrique offre de nombreuses possibilités de coopération et de partenariat. La Communauté des Caraïbes est prête à contribuer en tant que partenaire de l'Afrique à la promotion de nos objectifs communs. À l'heure même où nous délibérons, la collaboration de la CARICOM avec l'Afrique trouve son expression dans les domaines politique, économique, social, environnemental et culturel, ainsi que dans des instances comme le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Alliance des petits États insulaires, le Groupe des 77, le Mouvement des pays non alignés et le Commonwealth, et assurément l'ONU.

Comme l'Afrique, la CARICOM est déterminée à approfondir l'intégration régionale dans le contexte d'un environnement mondial difficile. Nos régions ont

eu toutes les deux à relever plusieurs des nombreux défis apparus au cours du processus de renforcement de l'intégration. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de mettre en place des structures plus appropriées de gouvernance régionale.

L'Afrique et les Caraïbes se heurtent à un certain nombre d'autres problèmes communs, notamment dans le domaine de la santé.

Le fléau du VIH/sida a eu un impact majeur sur nos populations respectives. L'Afrique et les Caraïbes occupent respectivement la première et la deuxième place parmi les régions où le taux d'infection par le VIH est le plus élevé. Cette triste réalité est toutefois pour nous une occasion de collaborer et d'échanger les expériences et les meilleures pratiques. La CARICOM est disposée à tirer des enseignements de l'expérience de ses homologues africains et à faire part de sa propre expérience dans ce domaine essentiel. Pour sa part, le Partenariat pancaraïbéen de lutte contre le VIH/sida a été qualifié par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida de meilleure pratique en tant que réponse régionale à la pandémie.

L'Afrique continue d'être aux prises avec d'autres problèmes dans le domaine de la santé, notamment le paludisme et la santé maternelle et infantile. La solution de ces problèmes sera un important catalyseur de progrès pour l'Afrique.

Notre région remercie les pays africains de leur appui à l'initiative de la CARICOM sur la prévention et l'élimination des maladies non transmissibles. Selon les données disponibles, ces maladies sont une source de préoccupation croissante non seulement en Afrique et aux Caraïbes, mais aussi dans d'autres régions du monde. C'est en effet une situation à laquelle la communauté internationale devrait accorder une attention immédiate et concertée.

La CARICOM se félicite également de la Déclaration de l'Assemblée de l'Union africaine sur la situation en République de Haïti, adoptée à la quatorzième session ordinaire de l'Assemblée, à la suite du séisme dévastateur qui a frappé ce pays frère de la CARICOM en janvier dernier. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance aux pays africains qui ont apporté solidarité et soutien financier et matériel à Haïti.

La CARICOM prend note de l'accord pris par les dirigeants africains de concentrer l'action des pouvoirs publics sur les domaines prioritaires de l'agriculture et

de la sécurité alimentaire, des transports et de la mise en valeur de l'énergie, et des changements climatiques.

La mise en valeur de l'agriculture est d'une importance critique pour les perspectives de développement de l'Afrique. La CARICOM appuie et encourage avec force les travaux menés actuellement pour promouvoir une révolution verte en Afrique. Nous nous félicitons de l'engagement pris par les dirigeants africains de prendre de nouvelles mesures pour veiller à ce que, d'ici à cinq ans, l'Afrique produise suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir sa population. Nous engageons instamment la communauté internationale à poursuivre et à renforcer son appui aux efforts déployés par l'Afrique pour atteindre ces objectifs.

La CARICOM et l'Afrique ont un intérêt vital à relever le défi posé par les changements climatiques. Pour nombre de pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et d'ailleurs qui se trouvent aux premières lignes de cette catastrophe imminente, il existe un besoin particulièrement urgent de trouver une riposte mondiale ambitieuse et globale. Nous demandons à la communauté internationale d'accroître d'urgence son action afin de trouver une riposte crédible face à cette menace et d'assurer un financement accéléré.

La CARICOM est bien consciente des liens complexes qui existent entre la gouvernance, la paix et le développement. Nous appuyons les efforts menés actuellement par les pays africains pour améliorer la gouvernance économique et politique, et pour renforcer les mécanismes de participation, d'inclusion et d'autonomisation de tous les secteurs de la société africaine dans les processus politiques et développementaux du continent. Nous reconnaissons que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est un instrument dont le rôle est de faire avancer la bonne gouvernance en Afrique, et notons qu'un nombre croissant de pays africains souscrivent désormais à ce mécanisme.

La CARICOM croit également qu'il faut continuer à axer les efforts sur l'élimination des facteurs internes et externes qui engendrent des conflits et entravent le développement.

L'appui continu de la communauté internationale reste vital tandis que l'Afrique s'engage sur la voie du progrès. À ce titre, la CARICOM encourage l'intensification des efforts internationaux en faveur du développement de l'Afrique. Nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur un mécanisme

d'évaluation des engagements concernant les besoins de développement de l'Afrique. Nous nous attendons à ce qu'un accord soit rapidement conclu sur ce mécanisme, conformément à la résolution 64/258, afin d'encourager la mise en œuvre des engagements, la promotion des partenariats et la responsabilité mutuelle, la tenue des promesses d'aide au développement, et l'amélioration de l'efficacité de l'assistance.

Enfin, je note qu'en 2011 la communauté internationale célébrera l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine, l'objectif étant de renforcer les actions nationales et la coopération régionale et internationale en faveur des personnes d'ascendance africaine. Nous croyons que cette célébration peut apporter une contribution importante à une réorientation des politiques qui engendrera un plus grand afro-optimisme et permettra de réaliser ce que M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi et Président de l'Union africaine, a décrit comme « l'Afrique du renouveau ».

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom des 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) : Brunei Darussalam, Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.

L'ASEAN souscrit à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous tenons à remercier le Secrétaire général pour sa perspicacité et pour les rapports complets qu'il a établis au titre du point 62 de l'ordre du jour, « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international ».

L'ASEAN attache une grande importance à l'amitié et à la coopération avec l'Afrique. Au cours de plusieurs décennies, les relations entre l'ASEAN et les pays africains se sont consolidées et renforcées dans un esprit de solidarité, de coopération étroite et de respect mutuel. Grâce à la coopération, les deux régions ont connu des changements majeurs et un développement considérable qui ont profité à leurs populations.

L'ASEAN appuie énergiquement la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement

de l'Afrique (NEPAD), et elle considère qu'il constitue un outil important pour lutter contre la pauvreté et le sous-développement sur l'ensemble du continent africain. Le NEPAD a fourni une vision collective et un cadre stratégique de développement socioéconomique pour l'Afrique. C'est un effort mené par le continent africain lui-même pour mettre en œuvre une approche globale et holistique vis-à-vis du développement.

L'ASEAN se félicite des progrès importants réalisés grâce aux efforts déployés par les peuples et les dirigeants africains en faveur de certaines des priorités sectorielles du NEPAD et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) telles que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'agriculture. Ces progrès illustrent la volonté déterminée de l'Afrique de promouvoir une croissance durable et de réaliser les OMD, en dépit d'immenses difficultés. Ils ont certainement permis de changer l'image de l'Afrique. Mais malgré ces vaillants efforts, ces progrès si durement atteints ne sont toujours pas parvenus au niveau escompté. Il faut continuer à appuyer et à encourager les efforts de l'Afrique.

Comme le soulignent les rapports du Secrétaire général, la plupart des pays africains auront de grosses difficultés à réaliser les OMD, surtout dans le cadre de la reprise économique actuelle précaire et incertaine. L'ASEAN sait qu'il y a beaucoup à faire pour aider l'Afrique à mettre en œuvre le NEPAD et à réaliser les OMD. Les plans d'action et les programmes internationaux de développement doivent continuer à s'intéresser au continent africain et à l'aider.

À ce titre, l'ASEAN réaffirme sa volonté de renforcer sa coopération et sa collaboration avec l'Afrique. Nous sommes prêts à renforcer nos liens et nos partenariats avec l'Afrique pour la réalisation des OMD et d'un développement durable. Nous croyons que grâce à un appui mutuel et à une mise en commun des expériences et des pratiques optimales, l'ASEAN et l'Afrique pourront atteindre ces objectifs.

L'ASEAN a fait tout ce qui était en son pouvoir pour promouvoir la coopération Sud-Sud avec les partenaires africains, en plus de la coopération Nord-Sud, pour promouvoir le commerce, les infrastructures, l'agriculture, la sécurité alimentaire, les communications et la santé en Afrique. L'ASEAN s'est également efforcée d'étudier et d'appliquer des mesures concrètes visant à assurer le succès de l'ASEAN et de l'Afrique.

Nous sommes d'avis que la coopération Sud-Sud est la meilleure stratégie capable de promouvoir un partenariat entre l'ASEAN et l'Afrique. La coopération Sud-Sud dans des domaines stratégiques clefs, tels que le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, favoriserait considérablement le développement et l'intégration de l'Afrique en termes d'élimination de la pauvreté et de la faim, d'agriculture et de développement rural, ainsi que d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers.

S'agissant de l'accroissement des efforts de mise en œuvre du NEPAD et de réalisation des OMD, l'Afrique est confrontée à une tâche presque impossible. Elle doit maintenir la paix, la sécurité et un environnement politiquement stable. Dans le même temps, elle doit également consolider les stratégies de développement, renforcer la direction et la prise en charge des responsabilités, améliorer les capacités de développement, mobiliser davantage de ressources aux niveaux national et international, et mettre en place des partenariats stratégiques.

À cet égard, l'intégration récente du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine, et la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), signalent une avancée notable dans la mise en œuvre du NEPAD. C'est un bon moyen de faciliter et d'améliorer la gestion et la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets régionaux et continentaux prioritaires de l'Afrique, ce qui ouvre de meilleures perspectives au processus de développement du continent.

Toutefois, le NEPAD et l'APCN ont besoin d'avoir des ressources humaines et financières suffisantes pour atteindre leurs objectifs. Les pays développés partenaires doivent faire plus pour répondre à leurs besoins.

Respecter les engagements internationaux, en particulier en ce qui concerne les questions essentielles, cela signifie notamment augmenter les flux d'aide publique au développement vers l'Afrique et plus spécialement, tenir les promesses faites par le Groupe des Huit, à Gleneagles et au Canada, de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010 et mobiliser 5 milliards de dollars supplémentaires au cours des cinq prochaines années pour réaliser les OMD; faciliter les flux d'investissement direct étranger vers l'Afrique et améliorer les conditions d'investissement, en

particulier pour les investissements dans les infrastructures, l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire; et promouvoir le commerce avec l'Afrique en mettant en œuvre les programmes et les engagements au titre de l'Aide pour le commerce.

Il importe de déployer davantage d'efforts pour parvenir à un accord dans le cadre des négociations commerciales du Cycle de Doha, menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés pour les produits agricoles et la réduction des subventions agricoles, qui ont des conséquences profondes pour l'Afrique.

Cela étant dit, l'ASEAN appuie pleinement la conclusion et les recommandations formulées par le Secrétaire général dans ses rapports relatifs aux moyens adéquats de renforcer la mise en œuvre du NEPAD et de faire fond sur l'élan donné à l'aide internationale au développement de l'Afrique. En outre, nous appuyons également la recommandation relative à la mise au point d'un processus d'examen en tant que mécanisme de suivi des engagements pris en faveur du développement de l'Afrique.

L'ASEAN se félicite de toute initiative visant à promouvoir le programme commun de développement établi par l'ASEAN et l'Afrique pour le bien de nos peuples. Nous nous tenons prêts à renforcer la coopération, la collaboration et la solidarité avec la communauté internationale, en particulier avec l'Afrique, pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les OMD. Nous sommes certains que l'Afrique peut exécuter le NEPAD dans l'intérêt de la paix, de la sécurité, de la prospérité et du développement durable du continent et du monde entier.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*): Je voudrais dire tout d'abord que je suis heureux de m'associer à la déclaration déjà faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'à celle qui sera faite par le Malawi au nom du Groupe africain.

Nous nous réunissons aujourd'hui moins d'un mois après la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont le document final (résolution 65/1) a mis l'accent sur la nécessité de répondre d'urgence aux besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement, car c'est le continent le plus en retard dans la réalisation des objectifs de développement convenus au

niveau international, en particulier des OMD. La Réunion a également souligné les promesses non tenues ainsi que la nécessité de combler d'urgence l'écart entre l'aide effectivement fournie et les engagements pris.

Les effets négatifs de la crise financière et économique mondiale sur les pays en développement, en particulier en Afrique, ont compromis les efforts déployés par les pays africains pour réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international. Cela est dû aux répercussions néfastes de la crise sur les recettes d'exportation, les envois de fonds et l'investissement direct étranger, ainsi que sur la capacité des pays africains à payer leurs dettes.

Dans l'intervalle, la crise a montré que les pays africains étaient résolus à remédier à ses effets en adaptant leurs structures économiques et de gestion, ce qui leur a permis de retrouver un taux de croissance moyen estimé à plus de 4 % en 2010, alors qu'il était d'environ 2 % en 2009 du fait de la crise. Même si les taux de croissance restent inférieurs à ce qu'ils étaient avant la crise – et inférieurs au niveau requis pour améliorer sensiblement les conditions sociales et réaliser les OMD – l'Afrique peut progresser sur la voie du relèvement économique en prenant des mesures énergiques dépassant toutes les attentes, en particulier si un appui international lui est fourni et si les engagements pris sont honorés.

Le NEPAD fait partie des principaux instruments de renforcement de ces structures. Grâce au NEPAD, les pays africains ont accompli des progrès majeurs dans de nombreux domaines du développement, notamment les infrastructures, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et les technologies de l'information et des communications. Des progrès importants ont également été accomplis en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment par l'intermédiaire des activités du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Ce mécanisme compte maintenant 30 pays, dont l'Égypte, ce qui illustre l'ampleur des progrès accomplis par l'Afrique en matière de bonne gouvernance, d'amélioration de la situation des droits de l'homme et de renforcement de la démocratie.

Dans ce contexte, il faut de toute urgence que nos partenaires de développement honorent les engagements pris au titre de l'aide publique au développement (APD) et les autres engagements pris dans différentes instances aux fins d'appuyer le

développement de l'Afrique. Ils doivent supprimer toutes les barrières, qu'elles soient liées aux subventions ou qu'il s'agisse d'autres barrières techniques, qui désavantagent les exportations africaines et augmentent le niveau d'aide au commerce dont bénéficie l'Afrique. Nos partenaires devraient faciliter l'accès aux marchés mondiaux et déployer des efforts supplémentaires pour mener le Cycle de négociations commerciales mondiales de Doha à une conclusion globale et axée sur le développement.

En outre, l'Égypte tient à souligner que le débat sur l'amélioration du développement sur le continent reste incomplet si l'on n'affirme pas qu'il importe de prendre des mesures de réforme décisives pour remédier aux déficiences et aux lacunes actuelles du système économique et financier international. Cette réforme doit mettre fin à la marginalisation du continent africain dans les prises de décisions relatives à l'économie internationale et lui permettre de mieux faire entendre sa voix et de renforcer sa participation. Le statu quo qui prive les pays du continent de leur droit de participer véritablement à la gestion du système économique mondial ne peut pas perdurer au moment où ce système nuit gravement à leur situation économique. Nous ne pouvons accepter un nouveau système qui consacre cette marginalisation au lieu de la combattre.

Dans ce contexte, l'Égypte accueille avec satisfaction les recommandations du Secrétaire général relatives à la mise en place d'un mécanisme d'évaluation des engagements concernant les besoins de développement de l'Afrique. L'Égypte estime que l'Assemblée générale offre un cadre approprié à ce mécanisme, qui refléterait par ailleurs la grande importance qu'attachent les États Membres de l'ONU à la cause du développement en Afrique. Dans l'intervalle, tout mécanisme convenu à l'avenir devra mettre davantage l'accent sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'APD et des autres engagements pris en matière d'aide à l'Afrique.

Malgré des avancées considérables dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'Afrique reste confrontée à de nombreux problèmes complexes, notamment des conflits intraétatiques, des changements anticonstitutionnels de gouvernement, des violences liées aux élections et le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre et de stupéfiants. En outre, l'influence

de plus en plus néfaste d'autres problèmes nouveaux se fait de plus en plus sentir, notamment le terrorisme, les menaces à la sécurité maritime, le changement climatique et la sécurité alimentaire. Ces menaces et ces problèmes pourraient compromettre les initiatives africaines visant à parvenir à la stabilité et au développement.

Pour régler ces problèmes, l'Égypte estime que l'ONU, l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines devraient mettre en commun leurs outils de diplomatie préventive, de maintien de la paix et de consolidation de la paix et mettre l'accent sur les liens entre les aspects politiques, économiques et sociaux du développement, comme le propose le Secrétaire général dans son rapport. Il est donc extrêmement important que toutes les promesses d'appui au développement de l'Afrique soient intégralement tenues.

La coopération de plus en plus étroite entre l'Union africaine et l'ONU s'est révélée cruciale pour vaincre nombre des menaces à la paix et à la sécurité en Afrique. Les efforts conjoints déployés par les deux organisations pour remédier aux situations au Kenya et au Zimbabwe par le passé et aux situations actuelles en Guinée et au Niger, ainsi que d'autres formes de coopération telles que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, sont des exemples de ce partenariat fructueux. En outre, l'action de la Commission de consolidation de la paix en vue d'appuyer quatre pays africains qui viennent de sortir d'un conflit montre l'importance que revêtent les efforts communs en vue de consolider la paix dans les situations d'après conflit.

À cet égard, l'Égypte attache une grande importance au renforcement du mécanisme consultatif annuel entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

D'autre part, nous estimons que le processus d'examen en cours relatif à la mise en œuvre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine permettra d'accroître encore l'appui de l'ONU au renforcement des capacités des institutions africaines dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement socioéconomique, et de la consolidation et du maintien de la paix.

La promotion de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique a toujours été un objectif prioritaire de la politique étrangère de l'Égypte. L'attachement de mon pays au règlement des

problèmes rencontrés sur ce continent se manifeste par sa contribution considérable aux opérations de maintien de la paix menées par l'ONU en Afrique, l'Égypte étant l'un des cinq grands fournisseurs de contingents.

Cet attachement s'est encore matérialisé à la fin du mois d'août 2010, lorsque l'Égypte a accueilli la Retraite de haut niveau sur la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Cette retraite, qui a réuni des envoyés spéciaux pour la paix de l'ONU et de l'Union africaine, était placée sous le thème « Faire de la paix une réalité en Afrique en 2010 et au-delà : développer des stratégies communes et renforcer la coordination ». Cette rencontre a abouti à l'adoption de l'« Appel du Caire pour la paix » et a constitué pour les hauts responsables et envoyés spéciaux des deux organisations une excellente occasion de débattre et d'échanger leurs vues sur les moyens d'accroître autant que possible la complémentarité de leurs activités afin de surmonter les obstacles à la paix et à la sécurité dans de nombreuses régions du continent.

Depuis que le Sommet du Millénaire a proclamé la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, l'action de la communauté internationale a permis d'éliminer le paludisme dans près de la moitié des pays du monde touchés par cette maladie. En outre, dans de nombreux autres pays, le taux de prévalence du paludisme a nettement baissé. C'est le résultat à la fois des programmes mis en œuvre en coopération avec l'ONU et ses organes pertinents, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, et de l'augmentation des fonds mis à la disposition de ces programmes.

Toutefois, le fait que la maladie continue de se propager dans 109 pays réaffirme la nécessité d'assurer un appui continu et un financement durable pour réduire de moitié le taux de mortalité d'ici à 2010 et de 75 % d'ici à 2015, d'autant que 91 % des décès liés à cette maladie sont enregistrés en Afrique, qui continue de présenter le risque le plus élevé au niveau mondial.

Ces données montrent qu'il faut d'urgence appuyer les efforts visant à rénover l'infrastructure économique, éducative et sanitaire dans les pays africains. Il est également indispensable de transférer les connaissances techniques nécessaires pour appuyer ces efforts et garantir le diagnostic précoce, le

traitement et la prévention de la maladie grâce à la participation de toutes les forces de la société. Cela suppose l'intensification des campagnes de sensibilisation au niveau national et la mise en œuvre des programmes de prévention et de traitement. Cela signifie également qu'il faut s'efforcer d'améliorer les systèmes de santé, de fournir des médicaments et des vaccins et de former des cadres qualifiés.

Les gouvernements de nombre de ces pays ne sont pas en mesure de le faire sans aide extérieure. Cela est particulièrement vrai en Afrique, où les pays sont accablés par le fardeau du paludisme. À cet égard, l'Égypte souligne qu'il est nécessaire de renforcer la coopération internationale pour que la communauté internationale puisse remplir les engagements pris dans le cadre de différentes instances internationales en fournissant les ressources nécessaires pour enrayer la propagation du paludisme.

Il faut également appuyer pleinement l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, créée à l'initiative de la Tanzanie, qui est une réaffirmation de la volonté des dirigeants africains d'éliminer cette maladie le plus rapidement possible. L'action menée par l'Alliance pour favoriser la prévention du paludisme et élargir l'accès aux diagnostics et aux traitements exige que la communauté internationale s'engage parallèlement à l'appuyer à tous les niveaux.

En plus du renforcement des capacités nationales, il est impératif de mettre l'accent sur l'amélioration des capacités régionales en vue de lutter contre les aspects transfrontières du paludisme. C'est ce qui a motivé l'initiative égyptienne d'établir un centre africain pour promouvoir la coopération, la mise en commun des connaissances et du savoir-faire dans la lutte contre le paludisme et pour tisser des liens avec les centres spécialisés dans ce domaine dans tout le continent. Depuis 2005, tous les sommets africains ont pleinement appuyé cette initiative.

Il est également impératif de régler les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce s'agissant des médicaments et vaccins contre le paludisme qui sont actuellement en circulation ou en train d'être mis au point. En effet, la communauté internationale doit assumer cette responsabilité afin de garantir l'efficacité de nos efforts pour éliminer le paludisme et d'éliminer le risque de nouvelles propagations, pour que nous puissions atteindre nos objectifs communs, notamment l'objectif 6 du Millénaire

pour le développement, dans chaque État sans exception et à l'échéance prévue.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : Je me réjouis des rapports soumis par le Secrétaire général sur les points de l'ordre du jour dont nous sommes saisis.

La délégation chinoise s'associe à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Aujourd'hui, de nombreuses possibilités s'offrent à l'Afrique, mais le continent rencontre également de graves problèmes en matière de paix et de sécurité. Depuis le lancement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) il y a neuf ans, avec l'appui ferme de la communauté internationale, les pays africains ont fait des progrès considérables dans des domaines tels que l'infrastructure, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement et les technologies de l'information et des communications. Cependant, à cause des effets des crises financière, alimentaire et énergétique, ainsi que du changement climatique, l'Afrique doit encore déployer des efforts considérables pour pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Aujourd'hui, la pauvreté et le développement sont, en fin de compte, à l'origine de la plupart des questions sensibles menaçant la paix et la stabilité en Afrique. La Chine est convaincue que le développement est le fondement de la paix en Afrique.

Pour promouvoir la stabilité et la prospérité en Afrique, la communauté internationale doit renforcer son appui à ce continent et l'aider à accélérer la mise en œuvre du NEPAD.

Premièrement, les engagements pris en matière d'aide doivent être honorés rapidement. Bien que le volume total de l'aide publique au développement (APD) versée à l'Afrique ait un peu augmenté ces dernières années, il est toujours loin de correspondre aux engagements pris par la communauté internationale et aux besoins réels de l'Afrique. Les pays développés doivent augmenter rapidement le volume de leur aide publique au développement pour le porter à 0,7 % de leur produit national brut, ouvrir leurs marchés aux produits africains, réduire ou annuler la dette des pays africains, accélérer le transfert de technologies et accroître l'investissement afin

d'accroître les capacités d'autodéveloppement de l'Afrique.

Deuxièmement, le droit à l'autodétermination des pays africains doit être respecté. Les pays africains, par leurs efforts résolus, ont réalisé des avancées considérables en vue de renforcer l'unité pour être plus forts, pour assurer la paix et la stabilité régionales et redynamiser leur économie. Dans le cadre de l'aide qu'elle apporte à l'Afrique, la communauté internationale doit prendre davantage en considération la réalité de la situation sur le terrain et tenir compte des aspirations des pays africains, lever les conditions à l'obtention de l'aide, accroître la prévisibilité et la transparence de l'aide et établir l'équilibre des pouvoirs entre donateurs et bénéficiaires.

Troisièmement, il faut développer la coopération Sud-Sud. En venant renforcer utilement la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud est apparue comme un moteur efficace du développement économique de l'Afrique. Ces dernières années, les échanges financiers et commerciaux se sont multipliés entre les pays du Sud; divers modèles de coopération fondés sur l'égalité et les avantages mutuels ont été élaborés dans des domaines tels que le partage des connaissances et des données d'expérience, la formation et le transfert des technologies; et les contributions en nature et les prêts à des conditions libérales ont augmenté, ce qui a renforcé et revitalisé la coopération Sud-Sud en faveur du développement de l'Afrique.

Quatrièmement, il faut renforcer le rôle des organisations internationales. Le système des Nations Unies joue un rôle irremplaçable dans la mise en œuvre du NEPAD. Il est essentiel de renforcer le partenariat entre le système des Nations Unies et l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales et de veiller à ce que, dans ce cadre, les objectifs des différents organismes du système des Nations Unies soient en phase avec les priorités du NEPAD. Les institutions internationales de financement et de développement doivent également accroître leur appui à l'Afrique.

Cinquièmement, il faut promouvoir la réalisation d'une paix durable en Afrique. À présent, plus de 60 % des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité concernent l'Afrique, et 75 % des soldats de la paix de l'Organisation sont déployés en Afrique. La Chine pense que la communauté internationale devrait appuyer vigoureusement les pays africains dans les efforts qu'ils déploient pour régler leurs différends au

moyen de consultations, et soutenir l'action menée par des organisations régionales, comme l'Union africaine, pour renforcer leurs capacités de maintien de la paix. Le règlement pacifique des problèmes sensibles en Afrique ne doit être interrompu ou entravé sous aucun prétexte. L'ONU doit jouer un rôle plus actif dans le domaine de la paix et du développement en Afrique, et le Conseil de sécurité doit y jouer un rôle plus important dans le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

La Chine et l'Afrique jouissent d'une longue tradition d'amitié. La Chine a toujours été attachée à la cause de la paix et du développement sur le continent africain. Depuis la création du Forum sur la coopération sino-africaine en 2000, le partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique s'est profondément développé; après une décennie d'efforts, des résultats fructueux ont été obtenus dans de nombreux domaines.

Ces dernières années, le Gouvernement chinois a mis en œuvre de nombreuses mesures dans le cadre de l'aide qu'elle apporte à l'Afrique et de sa coopération avec ce continent.

En novembre dernier, à la quatrième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, le Gouvernement chinois a annoncé une série de mesures politiques pour appuyer le développement de l'Afrique. Il s'agit, entre autres, de prêts à hauteur de 10 milliards de dollars assortis de conditions préférentielles accordés aux pays africains; de l'annulation des prêts sans intérêt non remboursés – ayant expiré à la fin de l'année 2009 – contractés par des pays pauvres très endettés et des pays moins avancés (PMA) d'Afrique ayant des relations diplomatiques avec la Chine; et enfin, de l'application progressive du régime d'admission en franchise de 95 % des produits des PMA africains qui ont des relations diplomatiques avec la Chine, le régime s'appliquant à 60 % de ces produits dans un premier temps en 2010.

La Chine appuie pleinement l'appel tendant à ce que soit renforcée la maîtrise du paludisme au niveau mondial. Entre 2006 et 2009, la Chine a contribué à hauteur de 300 millions de RMB sous forme de subventions pour aider l'Afrique à lutter contre le paludisme. Jusqu'en 2012, la Chine continuera d'approvisionner ses 30 centres de prévention et de maîtrise du paludisme installés en Afrique en produits antipaludéens et d'offrir aux experts et techniciens

africains qui travaillent dans ces centres des formations en Chine afin que ces projets de développement soient viables.

En septembre, le deuxième cycle de consultations politiques ministérielles entre la Chine et l'Afrique a eu lieu au Siège de l'ONU. La Chine a toujours mené et continuera de mener des missions de bons offices constructives et de s'employer à régler les problèmes sensibles auxquels est confrontée l'Afrique. Elle aidera le Conseil de sécurité à jouer un rôle important dans le règlement des conflits dans la région africaine, et participera aux opérations de maintien de la paix en Afrique. Elle appelle la communauté internationale et les entités de l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, à contribuer de manière plus active et constructive au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique.

Nous sommes convaincus que les peuples d'Afrique ont la volonté et la capacité de parvenir à la revitalisation économique et de réaliser des progrès sociaux au moyen d'efforts inlassables. La Chine est disposée à s'associer aux pays africains et à la communauté internationale afin de continuer de contribuer à la cause de la paix et du développement en Afrique.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général des rapports qu'il a présentés au titre des points de l'ordre du jour dont nous débattons. Je saisis en outre cette occasion pour remercier le Secrétaire général et son Envoyé spécial de l'action qu'ils ont menée afin de mobiliser l'aide internationale en faveur de la lutte contre le paludisme, notamment en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la santé.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre du « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international », ainsi que des causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, et de la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Nous nous alignons sur la déclaration faite par le Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le NEPAD a été conçu comme un modèle destiné à créer un cadre de développement socioéconomique pour l'Afrique. Il a permis d'identifier les domaines d'action prioritaires correspondant à ses objectifs.

L'Afrique du Sud juge donc encourageants les progrès enregistrés grâce au Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), qui constitue un cadre pour les réseaux de transports régionaux et continentaux, l'énergie, l'eau et les technologies de l'information et des communications. À cet égard, nous rendons hommage aux institutions financières internationales et aux banques de développement qui ont promis d'accroître leurs engagements financiers envers l'Afrique d'au moins 15 milliards de dollars au cours des deux ou trois prochaines années.

Toutefois, nous constatons avec inquiétude que, bien que l'Afrique ait besoin d'investissements dans les infrastructures à hauteur de 93 milliards de dollars par an, elle ne dépense actuellement que 45 milliards de dollars par an. Il est donc indispensable de mobiliser un appui en faveur des 48 milliards de dollars restants.

Dans le contexte du NEPAD, on a élaboré le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, et plusieurs pays africains bénéficient d'un financement du Groupe des Huit dans le cadre des fonds promis lors du Sommet de L'Aquila en 2009, en veillant à ce que des plans d'investissement nationaux du Programme soient en place.

Outre les autres efforts destinés à faciliter le développement, nous constatons que le processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ne cesse de se renforcer. Cela se manifeste par l'augmentation du nombre de membres du MAEP, qui est actuellement de 29. Ce mécanisme d'évaluation par les pairs, unique en son genre, s'est révélé être un outil efficace pour faire progresser la bonne gouvernance sur le continent.

L'Afrique du Sud se félicite aussi des progrès accomplis jusqu'ici afin d'intégrer entièrement l'Agence de coordination et de planification du NEPAD aux structures et aux processus de la Commission de l'Union africaine.

Le Secrétaire général a appelé la communauté internationale à fournir l'appui nécessaire aux stratégies de règlement des conflits menées par l'Afrique répondant aux priorités de l'Union africaine (UA).

Malgré les nombreux défis que doit encore relever l'Afrique, le continent a réalisé des progrès remarquables dans de nombreux domaines au cours de

la décennie écoulée, y compris dans l'édification d'institutions pérennes.

La création de l'Union africaine et de ses organes subsidiaires, qui incluent l'architecture africaine de paix et de sécurité, montre le profond engagement et la volonté politique des dirigeants africains à faire avancer la paix et la sécurité sur tout le continent.

Le programme de reconstruction et développement après un conflit de l'Union africaine s'est avéré être un mécanisme progressif de développement et de consolidation de la paix qui devrait être appuyé et soutenu de manière significative. L'Afrique du Sud a le privilège de diriger le travail novateur de ce programme de l'Union africaine au Soudan. Il est indispensable que l'ONU continue d'apporter son appui et son aide à l'Union africaine, et ce, conformément aux recommandations du Rapport Prodi.

Depuis 1994, l'Afrique du Sud a apporté sa modeste contribution au règlement des conflits sur le continent africain. À cette fin, conformément aux objectifs du programme de reconstruction et développement après un conflit, l'Afrique du Sud joue un rôle important dans la reconstruction après un conflit et dans le renforcement des capacités dans des pays comme le Burundi, le Soudan, la République arabe sahraouie démocratique et la République démocratique du Congo.

Entre autres choses, la répartition inéquitable des revenus et des ressources au sein des pays, la politisation de l'ethnicité, la distribution asymétrique du pouvoir politique et l'absence d'expression de la majorité dans la prise de décisions sont les causes systémiques de nombreux conflits qui menacent la paix et la stabilité chèrement acquises des États africains. Dans ce contexte, nous appelons la communauté internationale à faire porter ses initiatives de règlement des conflits sur le traitement des problèmes structurels, au lieu de choisir la facilité consistant à traiter les causes immédiates qui ne durent généralement que peu de temps. Pour parvenir à une solution durable, il est nécessaire de reconnaître l'importance du développement comme catalyseur pour la paix et la sécurité.

Nous appelons donc l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble à œuvrer aux côtés des États africains pour mettre à jour leur potentiel de développement politique, social et économique.

En 2009, les dirigeants africains ont lancé l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, et la maîtrise du paludisme est demeurée l'une de leurs premières priorités en 2010.

La création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et les engagements des membres de la communauté internationale, y compris la Banque mondiale et d'autres institutions, ont contribué énormément à accroître la couverture des interventions antipaludiques et ont permis de réduire sensiblement la charge paludique.

L'Afrique du Sud appelle la communauté internationale à appuyer les efforts nationaux par une assistance technique afin d'améliorer les systèmes de surveillance et d'évaluation pour pouvoir détecter et signaler les modifications intervenues dans la couverture des interventions et les réductions de la charge paludique qui en découlent.

Nous encourageons les fabricants de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée de transférer cette technologie aux pays en développement. Nous invitons également la Banque mondiale et les partenaires du secteur privé à aider les pays d'endémie paludique à installer des usines pour augmenter la production des moustiquaires.

L'Afrique du Sud se félicite de ce que l'efficacité de l'utilisation du DDT dans le cadre des pulvérisations intradomestiques ait été reconnue. Les pays devraient être autorisés à continuer d'utiliser le DDT, à condition que son utilisation soit conforme aux règles, directives et normes internationales.

Pour terminer, ma délégation reconnaît que l'appui de la communauté internationale est crucial pour le développement de l'Afrique. Nous continuerons à collaborer avec la communauté internationale en vue de réaliser la vision d'une Afrique prospère, exempte du fardeau que représentent les conflits, la pauvreté et les maladies.

M. Christian (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses rapports détaillés sur les questions importantes dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Nous nous associons à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'Afrique a accompli des progrès notables dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD), qui constitue la vision collective pour le développement stratégique de l'Afrique. La récente intégration du NEPAD dans les structures de l'Union africaine a donné un nouvel élan à l'exécution de ses programmes prioritaires.

Des progrès soutenus ont été accomplis dans les secteurs politique, économique et social sur le continent africain. Les éléments de la bonne gouvernance ont été bien intégrés. L'adoption du pluralisme politique, la tenue d'élections régulières, justes et libres, le respect de l'état de droit et des droits de l'homme et l'adoption par de nombreux pays africains du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs au cours de la décennie écoulée, montrent bien que les dirigeants politiques du continent sont prêts à rendre compte de leur action et que l'éthique démocratique y est enracinée.

Entre 2002 et 2007, le produit national brut a augmenté d'environ 6,5 % par an, ce qui représente le taux le plus élevé depuis plus de 30 ans. Dans la plupart des pays, la reprise de la croissance s'est accompagnée de niveaux d'inflation modérés ou bas et d'une stabilité macroéconomique. Le plus frappant dans ce redressement est son caractère diversifié, car il ne s'est pas limité à quelques pays.

Des résultats louables ont été enregistrés dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Parmi les succès enregistrés en matière de santé publique figurent notamment l'élimination de la cécité des rivières et de la lèpre, ainsi qu'une maîtrise significative de la transmission de la polio, de la dracontiose (infection à ver de Guinée) et de la rougeole. De nombreux pays africains ont sensiblement réduit le taux de prévalence du sida, et un nombre accru d'Africains vivant avec le virus reçoivent un traitement antirétroviral.

Malgré les progrès réalisés, les systèmes de santé en Afrique ne sont toujours pas dotés de financements, de personnel et de matériel suffisants, et la couverture vaccinale est faible. Notre société subit encore les conséquences néfastes des conflits armés et du trafic de drogues. La crise économique et financière mondiale a provoqué la baisse des prix à l'exportation, des transferts de fonds et des investissements étrangers, la dépréciation des monnaies locales et l'augmentation de la dette africaine. L'aide publique au développement enregistre un déficit d'environ 14 milliards de dollars par rapport aux engagements pris initialement à Gleneagles. Par conséquent, la capacité de l'Afrique à

mobiliser des ressources pour le développement en a souffert.

L'aide publique au développement revêt une grande importance pour l'Afrique, aujourd'hui plus que jamais. Les flux financiers vers l'Afrique sont en général restés moins diversifiés que dans les autres zones en développement. De même, la proportion d'autres flux financiers destinés à l'Afrique – notamment les investissements directs étrangers, les obligations et les portefeuilles d'actions – a été relativement moins importante, par rapport à l'aide publique au développement. La chute du revenu national, associée à la baisse des revenus d'exportation et des transferts de fonds, ainsi que l'absence d'accès aux marchés financiers internationaux, montre combien il importe que la communauté internationale fournisse davantage de ressources, en particulier l'aide publique au développement. En Afrique, ce qu'on attend maintenant de nos partenaires de développement c'est qu'ils tiennent leurs engagements et pas qu'ils en prennent d'autres.

L'Afrique peut se doter de ressources supplémentaires grâce à l'application des mesures de réduction des flux financiers illicites à tous les niveaux, en améliorant les pratiques de divulgation d'informations et en promouvant plus de transparence dans les informations financières. Il est essentiel de renforcer les efforts nationaux et multinationaux en vue de résoudre ce problème, y compris en apportant un appui et une assistance technique aux pays africains pour renforcer leurs capacités. Il convient d'introduire d'autres mesures destinées à prévenir le transfert à l'étranger des avoirs volés et à contribuer à leur récupération et à leur retour en Afrique, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

L'Afrique ne veut pas continuer à dépendre de l'aide. Nous pouvons y arriver en éliminant la pauvreté par le biais du commerce. Appuyer sans réserve et perfectionner un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire, équitable et transparent; et œuvrer diligemment en vue d'un document final équilibré et ambitieux à l'issue des négociations de Doha, sera avantageux pour l'Afrique et contribuera à son intégration dans le système économique mondial.

Nous demandons instamment à la communauté internationale de privilégier l'aide pour le commerce afin de renforcer et d'améliorer les capacités commerciales et la compétitivité des pays africains, en

vue d'assurer un partage équitable des avantages découlant des possibilités commerciales accrues et de promouvoir la croissance économique.

Le paludisme cause encore de nombreux morts en Afrique, surtout chez les enfants vulnérables et les femmes enceintes. En outre, il nous prive de ressources considérables qui, autrement, auraient servi à accélérer le développement économique. Nous pensons qu'avec l'aide de nos partenaires, nous pouvons gagner la lutte contre le paludisme. C'est pourquoi nous devons la poursuivre.

Le développement du continent exige des responsabilités partagées. Les gouvernements africains doivent mobiliser davantage de ressources nationales et procéder à des réformes profondes favorables au développement.

Pour terminer, le Ghana estime qu'à l'avenir, en vue de répondre aux besoins de développement de l'Afrique, il faudra prendre des mesures coordonnées, équilibrées et intégrées à tous les niveaux, en vue de réaliser dans les délais tous les objectifs du Millénaire pour le développement et de relever tous les défis auxquels l'Afrique est confrontée sur la voie du développement.

M. Núñez Mosquera (Cuba) (*parle en espagnol*) : Le 10 octobre dernier, notre pays a commémoré le début de la première guerre d'indépendance, en 1868. Cet événement historique, qui a marqué à jamais le cours de notre histoire nationale, s'est accompagné d'un des actes de justice les plus importants de notre histoire : Carlos Manuel de Céspedes, le père de la patrie cubaine, a affranchi ses esclaves. Par conséquent, l'indépendance et notre héritage africain sont inextricablement liés à l'identité nationale cubaine.

Comme l'a affirmé le Président Raúl Castro, l'Afrique n'est pas une légende lointaine dans l'espace ou dans le temps : l'Afrique est symbole de dignité, de sacrifice, de courage et de résistance.

Plus d'un million et demi d'esclaves africains sont arrivés sur notre île, venus de multiples territoires qui sont aujourd'hui des pays africains, tels l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigéria, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal, la Sierra-

Leone et le Togo. Nous sommes donc fiers d'affirmer que le peuple cubain est l'héritier direct et naturel du courage, de la vaillance et de la culture de résistance de l'Afrique, qui a lutté héroïquement pendant des siècles contre des difficultés et des défis qui perdurent aujourd'hui.

Les convictions internationalistes les plus profondes de la révolution cubaine ont permis à notre pays d'être toujours aux côtés de l'Afrique, qu'il s'agisse de l'appui inconditionnel que nous avons apporté aux luttes anticolonialistes ou de nos projets de coopération dans de nombreux domaines du développement socioéconomique du continent. Plus de 381 000 combattants cubains ont lutté de manière désintéressée pour défendre l'intégrité et la souveraineté des pays africains frères pendant près de trois décennies. Les dépouilles mortelles de nos compagnons tombés au combat et l'honneur du devoir accompli sont tout ce que nous avons ramené d'Afrique.

Aujourd'hui, plus de 2 400 Cubains fournissent des services dans 35 nations africaines pour promouvoir le développement dans des domaines aussi divers que la santé publique, l'éducation, l'agriculture, les sports et la construction.

Notre pays continuera à fournir, comme il l'a fait jusqu'à présent, son capital humain et à apporter son expérience dans le cadre de sa collaboration avec de nombreux pays du continent. Rien que dans le cadre du Programme intégral de santé, près de 1 120 médecins et techniciens de la santé cubains travaillent dans 23 pays, fournissant des services à plus de 48 millions de personnes.

À l'heure actuelle, plus de 2 200 jeunes venus de 45 pays africains étudient dans nos universités et écoles polytechniques et à ce jour, plus de 32 000 jeunes du continent ont obtenu un diplôme dans différentes spécialités.

Cuba a toujours été aux côtés de l'Afrique, et l'Afrique a toujours été aux côtés de Cuba. Alors que le blocus injuste et cruel imposé à Cuba dure depuis plus de cinq décennies, les gouvernements et les peuples africains ont à 18 reprises resserré les rangs pour défendre devant l'Assemblée générale des Nations Unies le droit du peuple cubain de décider de son destin.

Les déclarations que nous faisons ici ne servent à rien si les pays africains sont ensuite contraints de

consacrer cinq fois plus de ressources au remboursement de leur dette extérieure honteuse qu'aux programmes de santé et d'éducation.

Il est impératif de changer l'ordre international actuel, par lequel des multinationales puissantes luttent pour contrôler les ressources minérales du continent africain, et par lequel les pays riches, à quelques exceptions près, n'honorent pas les modestes promesses qu'ils ont faites en matière d'aide publique et s'accrochent au régime injuste d'échanges commerciaux et de brevets qui entrave le développement des pays africains.

Pour régler les problèmes africains, il faut mettre fin au dogme du profit à tout prix qui sous-tend le système international actuel.

Notre pays continuera d'appuyer l'Union africaine et tous les mécanismes de concertation régionaux qui s'emploient à trouver leurs propres solutions aux problèmes africains. L'Afrique a toutefois également besoin du ferme appui de la communauté internationale. Elle a besoin que l'ONU adopte une démarche intégrée pour régler les problèmes relatifs à la paix, à la sécurité et au développement du continent.

Nous ne demandons pas de paternalisme à l'égard de l'Afrique, mais l'égalité des chances au sein d'un ordre international plus juste et plus équitable. C'est tout ce dont a besoin l'Afrique et le reste des pays en développement pour relever le défi qui consiste à œuvrer pour le bien-être de nos peuples.

L'Afrique demande et mérite, avant tout, la solidarité et le respect.

M. Mwanyula (Malawi) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Afrique, je saisis cette occasion pour remercier le Secrétaire général des rapports préparés sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international; sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique; et sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Le Groupe des États d'Afrique s'associe à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

L'année 2010 a été une année remarquable pour l'Union africaine et son Nouveau Partenariat pour le

développement de l'Afrique (NEPAD). On se souviendra que les efforts considérables pour intégrer le NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine ont abouti à la décision prise au quatorzième sommet de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba (Éthiopie), de mettre officiellement en place l'Agence de planification et de coordination du NEPAD en tant qu'organe technique de l'Union africaine.

Conformément à la décision de l'Assemblée de l'Union africaine, le rôle de l'Agence en tant qu'entité de planification vise à faciliter et à coordonner la mise en œuvre des programmes régionaux et continentaux et à mobiliser les ressources pour appuyer l'exécution des programmes et projets prioritaires de l'Afrique. Le mandat de l'Agence d'effectuer et de coordonner la recherche et la gestion du savoir contribuera à créer un environnement favorable à la réalisation de la sécurité alimentaire et du développement agricole au cours des cinq prochaines années.

Les pays africains ont avancé à pas de géant pour mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. L'année dernière, des progrès ont été réalisés dans l'exécution de projets du NEPAD concernant des secteurs clefs tels que l'infrastructure, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, l'éducation et la formation, l'environnement, les technologies de l'information et de la communication et les sciences et la technologie. On a réussi en outre à faire avancer le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, 30 pays ayant adhéré au Mécanisme et 12 ayant fait l'objet d'un examen.

La Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui vient de s'achever, a fait ressortir qu'aucun pays africain n'est en passe d'atteindre toutes les cibles des OMD d'ici à 2015. À cet égard, le sommet a appelé à accorder davantage d'attention à l'Afrique, le continent étant la seule région où la pauvreté augmente.

Cette situation a empiré à cause des multiples crises, dont la crise économique et financière mondiale, la hausse du prix des denrées alimentaires et de l'énergie et l'impact des changements climatiques. Afin d'atténuer et d'anticiper les impacts de ces crises multiples, la plupart des gouvernements africains ont été obligés de consacrer leurs ressources limitées à des solutions à court terme. Cela a réduit à néant les progrès accomplis sur la voie du développement.

Il importe donc au plus haut point que l'on s'engage de nouveau à aider l'Afrique à satisfaire ses besoins particuliers afin d'atténuer les impacts multidimensionnels des crises et d'aider les pays africains à remonter la pente vers la mise en œuvre du NEPAD et la réalisation des OMD. Les partenaires de développement devraient plus particulièrement honorer leurs engagements en matière d'aide. D'après le rapport du Secrétaire général sur le NEPAD, depuis 2004, l'Afrique a reçu entre 32 % et 35 % de l'augmentation totale de l'aide publique au développement, bien en-dessous des 50 % prévus à Gleneagles. L'Afrique ne bénéficiera probablement que de 12 milliards de dollars sur les 25 milliards de dollars d'augmentation envisagés à Gleneagles.

Bien que l'Afrique ne produise que 4 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone, c'est la région la plus vulnérable aux changements climatiques mondiaux et la moins bien outillée pour faire face à ses conséquences. La mutation des phénomènes météorologiques a eu un effet direct sur la disponibilité de l'eau, la production agricole et la sécurité alimentaire. Les changements climatiques s'intensifient et leurs impacts s'accroissent, les communautés ont de plus en plus de difficultés à s'y adapter en Afrique.

À cause d'un manque de ressources financières adéquates, de capacités et de technologies appropriées, la gestion de l'environnement est un problème grave. De ce fait, le continent continue de souffrir de la désertification, de la déforestation, des tempêtes de poussière, de la pollution et de la perte d'écosystèmes causée par une urbanisation rapide. L'Afrique perd actuellement, chaque année, de grandes parcelles de forêts.

L'Afrique pâtit d'un manque criard d'infrastructures, empêchant ainsi le continent de mettre à profit toutes ses potentialités en faveur de la croissance économique, de sa compétitivité au plan mondial et de la réalisation des OMD, dont la réduction de la pauvreté. Les plus pauvres, pour la plupart, n'ont pas accès aux services infrastructurels modernes. Environ 60 % de la population rurale dans les pays africains sont pauvres et n'ont pas accès aux soins de santé, à l'éducation et à un emploi rémunéré. Il importe donc au plus haut point d'augmenter les investissements dans l'infrastructure, élément essentiel pour la croissance économique et le développement.

De meilleures productivité et rentabilité agricoles offrent beaucoup de possibilités de développement

économique dans un continent rural. Plus de 90 % des ressources vivrières du continent sont produites par des petits exploitants en zone rurale. Mais ces petits exploitants représentent également plus de la moitié de la population vivant dans l'insécurité alimentaire, outre les pauvres sans terre et les citoyens pauvres.

Conformément au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, une croissance agricole soutenue est capitale pour lutter contre la pauvreté et la faim dans le continent. La faim et la santé sont indissociables de la réalisation des OMD. La malnutrition est un véritable fléau pour les enfants et freine leur épanouissement, ce qui crée le cercle vicieux de la pauvreté et de la faim.

L'Afrique éprouve des difficultés à atteindre les OMD relatifs à la santé d'ici à 2015. L'accès aux services essentiels, tels que le planning familial, les soins de santé maternelle, la prévention et le traitement du paludisme et du VIH, reste difficile. Par conséquent, le taux de mortalité liée à la maternité est très élevé en Afrique. Cependant, la réalité sur le terrain est marquée par une grave pénurie de personnel sanitaire en Afrique et par des systèmes de santé fragiles gravement sous-financés à cause d'une absence de crédits budgétaires nationaux et internationaux.

Le NEPAD reconnaît le rôle critique du secteur privé, aussi bien national qu'étranger, comme moteur de la croissance économique du continent.

L'Afrique continue d'être victime de crises et de conflits violents de longue durée, dans certains cas interdépendants, qui ont causé de grandes souffrances humaines. Compte tenu des graves incidences des conflits sur divers aspects du développement en Afrique, des initiatives telles que la consolidation de la paix, la reconstruction et le développement au lendemain de conflits ont été lancées aux niveaux continental et régional pour s'attaquer aux problèmes relatifs au conflit.

Un thème central dans les préoccupations de l'Union africaine et du NEPAD est le regroupement des questions liées à la paix et à la sécurité, à la gouvernance, au constitutionalisme, au développement économique et aux partenariats internationaux. À cet égard, le Groupe des États d'Afrique réaffirme une nouvelle fois qu'il importe au plus haut point de créer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de tous les engagements concernant le développement de l'Afrique, conformément au processus d'examen de la déclaration politique sur les besoins de développement

de l'Afrique et à la recommandation faite par le Secrétaire général dans son rapport. À notre avis, le processus devrait être placé sous les auspices de l'Assemblée générale. La mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements africains et leurs partenaires de développement devrait être examinée au début de la prochaine session de l'Assemblée.

M. O'Brien (Australie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Président d'avoir organisé ce débat commun sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique. Je vais aborder chacune de ces questions.

Premièrement, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique continue de constituer un cadre important pour faire face aux problèmes cruciaux auxquels le continent africain est confronté. Nous nous félicitons de l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'Union africaine. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour la mise en œuvre des priorités du NEPAD en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le Gouvernement australien appuie avec plaisir les efforts déployés par l'Afrique elle-même pour réaliser les OMD d'ici à 2015. Nous avons doublé le volume de notre aide publique au développement à l'Afrique au cours des trois dernières années, et d'après les prévisions, notre budget de développement doublera de nouveau d'ici à 2015. Ce faisant, nous avons aligné nos efforts sur ceux des gouvernements africains, des institutions, des partenaires multilatéraux et des autres donateurs, afin d'assurer l'efficacité de notre coopération plus étroite avec l'Afrique.

Le programme quadriennal de 100 millions de dollars de l'Australie pour la sécurité alimentaire en Afrique est mis en œuvre en partenariat avec des organisations régionales clefs dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique du NEPAD. L'Australie reconnaît que le Programme intégré représente un mécanisme clef pour la mise en œuvre des principes de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale et considère que le NEPAD est un outil important pour aller de l'avant.

S'agissant de l'eau et de l'assainissement, un autre domaine prioritaire du NEPAD, les efforts de l'Australie sont alignés sur les priorités fixées et

pilotées par les Africains, en particulier la réalisation du projet « Africa Water Vision 2025 ».

L'Australie renforce également, d'une manière générale, son partenariat avec l'Union africaine. Le mois dernier, nous avons eu le plaisir de signer avec la Commission de l'Union africaine un mémorandum d'accord qui devra contribuer à renforcer la coordination et la coopération dans les domaines d'intérêt mutuel en Afrique. À titre d'exemple, l'Australie va travailler en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine dans le cadre de son programme, doté de 140 millions de dollars, pour améliorer la santé maternelle et infantile en Afrique de l'Est, et ce, en reconnaissance du rôle sans égal que joue la Commission dans la promotion de ces questions sur tout le continent.

L'Australie partage la frustration du Secrétaire général concernant l'absence de progrès observés dans le Cycle de négociations de Doha. L'Australie cherche à parvenir à un résultat qui soit bénéfique au développement, à la réforme du commerce agricole et au régime commercial multilatéral. Associé à des activités efficaces d'aide au commerce dans la région, un tel résultat du Cycle de Doha aidera l'Afrique à utiliser le commerce pour sortir de la pauvreté.

Comme l'a dit M. Rudd, notre Ministre des affaires étrangères, pendant le sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement le mois dernier (voir A/65/PV.9), les pays donateurs doivent joindre les actes à la parole et honorer leurs engagements. C'est ce que l'Australie s'attache à faire. Ainsi, nous attendons avec intérêt de discuter avec d'autres États Membres de la proposition avancée par le Secrétaire général pour améliorer le mécanisme de suivi des engagements concernant le développement de l'Afrique, afin de renforcer le sens du partenariat et des responsabilités mutuelles qui doit exister entre les États Membres bénéficiaires ou donateurs.

Je passe maintenant à la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement. La Décennie touche bientôt à sa fin et cette maladie a toujours une forte incidence économique et humaine en Afrique. Le paludisme alimente le cycle de la pauvreté, touchant en premier lieu les pauvres et les plus vulnérables. C'est une tragédie inacceptable de voir que cette maladie reste l'une des principales causes de décès des enfants africains.

Nous pouvons toutefois trouver quelque encouragement dans les progrès qui ont été accomplis

dans la lutte contre la maladie et dans les résultats que nous commençons à observer. Dans les pays africains à forte charge de morbidité qui sont parvenus à un taux élevé de couverture pour les moustiquaires et les traitements, la réduction du nombre de cas de paludisme et des décès en découlant montre que nous savons ce qu'il faut faire pour combattre cette maladie. Il convient toutefois de poursuivre nos efforts.

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un acteur essentiel de la lutte contre le paludisme dans les pays en développement. La semaine dernière, l'Australie a annoncé qu'elle allait verser 210 millions de dollars sur trois ans pour appuyer le travail indispensable du Fonds mondial. Ce chiffre représente une augmentation de 55 % par rapport à la dernière promesse triennale que nous avons faite au Fonds mondial et atteste de notre volonté d'appuyer les efforts internationaux pour consolider les avancées de la dernière décennie et faire reculer l'incidence du paludisme dans le monde.

Les programmes bilatéraux de l'Australie viennent compléter notre appui au Fonds mondial. L'Australie joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le paludisme dans la région Asie-Pacifique, où on dénombre environ 62 % des cas de paludisme hors Afrique.

Grâce à l'Initiative contre le paludisme dans le Pacifique, l'Australie fournit, de manière ciblée, un appui technique et un soutien à la gestion pour aider les gouvernements à appliquer leurs plans d'action nationaux contre le paludisme. L'Initiative réalise déjà des progrès impressionnants. Aux Îles Salomon, le taux d'incidence du paludisme a baissé, passant de 199 cas pour 1 000 personnes en 2003 à 77 cas pour 1 000 en 2009. Au Vanuatu, le taux est passé de 74 cas de paludisme pour 1 000 en 2003 à 15 cas pour 1 000. L'Initiative a souligné l'importance que revêtent la collaboration dans le cadre de systèmes de partenariat avec les gouvernements, une direction politique forte et la fourniture d'un savoir-faire technique approprié. L'Australie continuera d'appuyer le contrôle du paludisme dans la région Asie-Pacifique et dans le monde. Nous voulons faire fructifier les réussites obtenues jusqu'ici et atteindre d'ici à 2015 les cibles fixées dans l'objectif 6 des OMD.

M^{me} Pessôa (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat commun sur la mise en œuvre et l'appui international du Nouveau Partenariat

pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement. Je saisis cette occasion pour exprimer notre sincère reconnaissance pour tous les rapports et notes présentés par le Secrétaire général s'agissant des deux points à l'examen aujourd'hui (A/65/152, A/65/165, A/65/167 et A/65/62 et Add.1, et A/65/210).

Le Brésil s'associe à la déclaration qui a été faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Brésil appuie le NEPAD car il s'agit d'un exemple d'initiative dirigée et prise en charge par l'Afrique. La priorité élevée que nous accordons au NEPAD se traduit dans une large gamme de projets de coopération technique mis en œuvre en partenariat avec divers pays africains. Nos projets de coopération visent toujours le transfert des compétences, le renforcement des capacités locales et l'autonomisation de la main-d'œuvre locale, avec une prise en main et une participation totales des gouvernements africains.

En 2009, les projets de coopération brésiliens en Afrique ont représenté 51 % du total de nos investissements dans la coopération technique avec d'autres pays en développement. À elles seules, les initiatives mises en œuvre en partenariat avec les pays lusophones représentaient 63 % de ce total. Parmi les domaines très variés de coopération technique avec l'Afrique figurent l'éducation, l'agriculture et l'élevage du bétail, les sciences, l'énergie et la santé. Actuellement, le Brésil travaille en partenariat avec des pays africains sur 117 projets.

Notre coopération avec l'Afrique suit la priorité que le NEPAD accorde à l'agriculture, qui constitue un moyen de générer des richesses et d'éliminer la pauvreté. La société brésilienne de recherche en agronomie, qui est une entité publique, a récemment ouvert un bureau à Accra, dans le but de soutenir l'amélioration technologique et productive de la savane africaine. La société, qui détient la base de données la plus exhaustive sur l'agriculture tropicale, apporte une assistance à plus de 30 pays dans la région.

Des projets visant à améliorer les capacités locales en matière d'élevage du bétail sont mis en œuvre en coopération avec le Cap-Vert, le Sénégal et la Zambie. Des initiatives visant à améliorer l'agriculture familiale et les formations professionnelles rurales sont en cours en Angola, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Mozambique et au Nigéria. Toujours dans

le domaine de la formation agricole, l'Agence brésilienne de coopération propose un programme, ouvert à tous les pays africains, axé sur trois domaines principaux : les politiques agricoles publiques, la recherche agricole et la formation des producteurs locaux.

M. Kleib (Indonésie), Vice-Président, assume la présidence.

Le Brésil est un fervent partisan d'une conclusion rapide du Cycle de Doha qui privilégie le développement. Il n'existe aucun autre secteur économique qui soit plus essentiel que l'agriculture pour le développement durable. Dans le cadre du Cycle de Doha, le Brésil a décidé unilatéralement d'ouvrir l'accès à son marché, en franchise de droits et sans contingent, aux exportations en provenance des pays les moins avancés, dont deux tiers sont situés en Afrique. En outre, afin d'élargir l'accès des producteurs africains à la chaîne du coton, d'accroître les revenus des exploitants agricoles et de favoriser l'expansion des offres d'emploi, le Brésil a lancé des projets de transfert de technologies avec les pays du C-4, signataires de l'initiative sectorielle en faveur du coton, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad.

Nous travaillons également à renforcer le dialogue politique régional, dans l'optique d'élargir la portée et le nombre des partenaires en développement. Dans ce sens, le Sommet Afrique-Amérique du Sud constitue un bon exemple d'instrument novateur pour intensifier le dialogue et la coopération. Ces six dernières années, les échanges commerciaux entre les deux régions sont passés de 6 à 36 milliards de dollars, contribuant ainsi au développement de l'Amérique du Sud comme de l'Afrique.

Le dialogue interrégional a également permis d'améliorer la coopération en matière d'infrastructure, l'un des domaines clefs du NEPAD. La Déclaration de Nueva Esparta, signée en septembre 2009, encourage le partage des expériences et des initiatives dans le domaine de l'infrastructure entre les organisations de l'Amérique du Sud – comme l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud et le Conseil pour l'infrastructure et la planification de l'Union des nations de l'Amérique du Sud et du NEPAD.

Les incidences de la santé sur l'effort général de promotion du développement sont claires et ont été réaffirmées dans plusieurs documents convenus à

l'échelle internationale, telle la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Le NEPAD prend très justement en compte le lien étroit qui existe entre santé, pauvreté, exclusion sociale, marginalisation et dégradation de l'environnement en Afrique. Le Brésil souscrit pleinement au principe fondamental qui sous-tend la stratégie du NEPAD en matière de santé, à savoir que les maladies évitables et curables causent des décès inutiles et des souffrances inouïes et grèvent lourdement les budgets nationaux, ce qui est un frein supplémentaire au développement socioéconomique.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses initiatives de coopération, le Brésil attache une grande importance au développement et au renforcement des capacités dans le domaine de la santé. Nous mettons actuellement en place un partenariat avec le Mozambique pour la construction d'une usine pharmaceutique qui produira des médicaments antirétroviraux pour répondre aux besoins de plusieurs pays africains. D'autres projets dans des pays comme le Libéria, le Burkina Faso, le Botswana, le Ghana et la Zambie sont mis en œuvre pour contribuer à l'amélioration des systèmes de santé nationaux.

Le Gouvernement brésilien est résolument attaché à la lutte internationale contre le paludisme, ce qui se manifeste aussi bien par la coopération bilatérale que par la participation aux actions multilatérales. Le rôle actif que nous jouons au sein du Partenariat Faire reculer le paludisme, de la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme reflète cet attachement.

La communauté internationale a fait de remarquables progrès au cours des dernières années dans la réalisation des objectifs visant à assurer une couverture universelle en matière de prévention et de traitement du paludisme d'ici à 2010 et à atteindre une mortalité due au paludisme proche de zéro pour les décès évitables d'ici à 2015. Outre la généralisation de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide, il est impératif que les gouvernements nationaux et la communauté internationale mettent en place des mécanismes garantissant à tous ceux qui sont déjà atteints par la maladie l'accès à des traitements gratuits ou à moindre coût.

Comme dans de nombreuses autres régions du monde, les cas de paludisme au Brésil sont liés au processus de colonisation. Aujourd'hui, c'est dans les villes que l'on compte le plus grand nombre de

nouveaux cas de paludisme. Toutefois, notre expérience montre qu'il est possible de réduire le nombre de cas en développant les services de santé et en intégrant les activités de lutte et de soins.

Le Gouvernement brésilien est déterminé à continuer de renforcer la prévention et la lutte contre l'infection pour que le nombre de cas continue à diminuer de manière durable, en particulier dans les villes les plus exposées. À cette fin, nous avons lancé un programme national de lutte contre le paludisme. Grâce à un financement fourni par le Fonds mondial, le programme vise à réduire de moitié le nombre de cas de paludisme dans les 47 municipalités qui, à elles seules, totalisent 70 % des infections signalées dans le pays.

Comptant parmi les pays touchés par la maladie, le Brésil est déterminé à coopérer avec la communauté internationale et d'autres pays en développement, en particulier en Afrique, pour libérer le monde du fléau du paludisme.

M. Benmehidi (Algérie) : Ce débat sur la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui international qu'il reçoit intervient dans une conjoncture marquée notamment par la persistance de la crise économique et financière, dont les effets continuent à se faire sentir de manière particulière sur les pays les plus démunis, notamment en Afrique, et ce, en dépit de l'apparition de certains signes encourageants de reprise de la croissance économique. Il se tient également au lendemain de la tenue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état d'avancement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui a permis de souligner les problèmes auxquels font face les pays africains, les défis ainsi que la nature des moyens à mettre en œuvre pour permettre leur insertion dans l'économie mondiale.

L'Algérie, qui fait partie des pays ayant contribué à la promotion du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, voudrait insister sur l'importance de ce mécanisme innovant qui offre un cadre approprié pour développer des relations de partenariat basées sur une nouvelle approche de la coopération et du développement en Afrique.

Le NEPAD constitue à la fois une stratégie intégrée et un cadre de développement dans lequel sont consignés les engagements de l'Afrique d'exercer un leadership effectif dans la prise en charge de son destin

et de s'approprier son processus de développement dans toutes ses composantes, dont la finalité est de consacrer la bonne gouvernance, la paix et la sécurité et une intégration tant au niveau régional qu'au niveau continental. Les politiques, dans ce cadre, sont centrées sur des questions prioritaires à l'image de la stabilité macroéconomique, de la réalisation des infrastructures de base, de la promotion du développement humain et des technologies de l'information et de la communication ainsi que de la lutte contre les maladies pandémiques.

L'Afrique constitue un pôle imminent de développement économique et elle est, de plus en plus, considérée comme un nouvel espace pour l'investissement et la croissance de l'économie mondiale. Cela est dû tant aux importantes ressources naturelles que recèle le continent qu'aux progrès réalisés en matière de gouvernance économique, qui sont le fruit de grands efforts en termes d'assainissement des politiques monétaires, budgétaires et financières et d'une stabilité macroéconomique caractérisant un grand nombre de pays africains. Dès lors, l'Afrique ne saurait demeurer en marge des processus décisionnels internationaux et elle ne peut se contenter d'en subir passivement les conséquences fâcheuses.

Dans son processus institutionnel de mise en œuvre du NEPAD, l'Union africaine a procédé à la mise en place d'une Agence de planification et de coordination en remplacement du secrétariat du NEPAD, marquant ainsi le passage effectif de la phase de sensibilisation à celle de la réalisation de projets à portée régionale et continentale et à la phase d'intégration du NEPAD aux structures de l'Union africaine. Cette approche privilégiant l'intégration est en mesure de garantir plus d'efficacité dans la prise en charge des activités et programmes et d'encourager nos partenaires de développement à honorer pleinement leur engagement à accompagner la mise en œuvre du NEPAD.

L'adoption du NEPAD comme stratégie africaine de développement durable et du Mécanisme d'évaluation par les pairs, qui en a émané pour consolider la bonne gouvernance et l'état de droit sur le continent, est un atout à inscrire au chapitre des réalisations d'envergure de l'Afrique. Le Mécanisme d'évaluation par les pairs continue de renforcer sa position en tant qu'instrument de promotion de la gouvernance en Afrique, puisque 30 pays africains y ont adhéré et 14 pays ont fait l'objet d'un examen à ce

jour. L'Algérie a d'ailleurs figuré parmi les premiers pays africains à se soumettre volontairement au Mécanisme d'évaluation par les pairs, ce qui traduit sa volonté d'asseoir la bonne gouvernance dans tous les registres d'activités.

Par ailleurs, en dépit des lacunes et des obstacles qui restent à surmonter, l'Afrique est aujourd'hui en mesure de présenter un bilan très honorable des résultats qu'elle a obtenus dans les différents domaines prioritaires.

Des secteurs clefs comme l'agriculture, l'environnement, l'infrastructure de base et les technologies de l'information et des communications bénéficient désormais d'une attention soutenue en Afrique. Ces projets exigent des financements conséquents que les économies africaines ne sont en mesure de mobiliser que partiellement. En effet, les besoins en investissement pour les infrastructures en Afrique s'élèvent à 93 milliards de dollars par an, tandis que le continent ne peut leur consacrer que 45 milliards de dollars par an.

La lutte contre les maladies pandémiques figure également parmi les priorités des dirigeants africains. Elle est consignée dans les stratégies du NEPAD. Le paludisme continue de tuer près d'un million d'Africains chaque année et affecte des millions de personnes, dont la plupart sont des femmes enceintes et des enfants en bas âge. En outre, son coût en termes de pertes d'investissement s'élève à près de 12 milliards de dollars. L'Algérie se félicite de l'initiative prise par certains pays africains de lancer l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, qui tend à compléter les efforts entrepris dans la lutte contre cette maladie au plus haut niveau des politiques et stratégies internationales, nationales et locales. Sa réussite est tributaire du degré d'engagement des pays africains dans sa mise en œuvre, mais aussi et surtout de la nature de l'assistance qui sera apportée par les partenaires au développement.

Par ailleurs, des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en œuvre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, à la faveur du respect par plusieurs pays de leur engagement d'allouer 10 % de leur budget à l'agriculture.

En outre, le Plan d'action pour les technologies de l'information et de la communication en Afrique a été fermement réaffirmé lors du Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Kampala en février 2010.

L'appui de la communauté internationale aux pays africains demeure cependant insuffisant, eu égard notamment au retard accusé du fait de la longue marginalisation de l'Afrique de l'économie mondiale et des grands défis à relever dans les différents secteurs. Ma délégation est convaincue qu'une relance d'une croissance économique soutenue dans le continent africain est tributaire de la mise en place d'un partenariat renforcé avec les partenaires au développement, dans lequel les réformes par les pays africains seraient assorties d'une assistance soutenue des pays développés, qui sont appelés à adopter des mesures concrètes de nature à relancer les économies africaines, parmi lesquelles la facilitation de l'accès aux marchés des pays développés, notamment pour les produits agricoles, afin de rehausser le niveau de participation de l'Afrique au commerce mondial; le respect des engagements pris en termes d'aide publique au développement, en particulier celui d'y consacrer 0,7 % du PNB, ainsi que les engagements pris dans des forums plus restreints, à l'image du Groupe des Huit.

Parmi d'autres mesures, il faut compter l'encouragement à l'augmentation des flux d'investissement direct étranger en direction des pays africains dans le but de relancer la croissance économique, de créer des postes de travail et de contribuer à la réduction de la pauvreté; et enfin, l'annulation ou l'allègement de la dette des pays africains les plus démunis.

Pour conclure, l'Algérie tient à exprimer son appréciation pour les contributions et l'engagement manifesté par plusieurs partenaires, qui ont permis de progresser dans les domaines de la bonne gouvernance et du développement durable. Elle appelle à l'élargissement de ces efforts.

M. Reuben (Israël) (*parle en anglais*): Israël souhaite d'abord féliciter le Président pour son élection. Nous attendons avec intérêt qu'il dirige avec succès les travaux de l'Assemblée générale. Je voudrais également le remercier d'avoir organisé cet important débat.

Israël se félicite du huitième rapport complet du Secrétaire général sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/65/167). Ce rapport soulève des questions majeures et met en relief des projets importants qui ont un impact positif sur la trajectoire de développement des pays africains. À la suite du sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le présent débat nous

offre de nouvelles occasions de nous attaquer aux problèmes de développement propres aux pays africains et de renouveler nos engagements en faveur de programmes qui donneront des résultats dans la région.

Israël entretient depuis longtemps des liens avec l'Afrique. En fait, Théodore Herzl, le père du sionisme, a écrit en 1902 dans son livre *Altneuland*, « une fois que j'aurai assisté à la rédemption des Juifs, mon peuple, je voudrais aider à la rédemption des Africains ». Nombre de nos liens solides de coopération dans la région ont commencé en 1958, lors d'une visite historique de Golda Meir, qui était alors la Ministre israélienne des affaires étrangères, dans les États africains nouvellement indépendants. Récemment, le Ministre des affaires étrangères Avigdor Liberman s'est rendu dans plusieurs pays d'Afrique dans le cadre des efforts menés par Israël pour intensifier son engagement en faveur du développement sur le continent.

C'est MASHAV, l'agence israélienne de développement international, qui est le pilier des initiatives de développement que nous entreprenons en Afrique. MASHAV travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires sur le continent dans des domaines tels que le développement durable, la santé publique, la sécurité alimentaire, l'éducation et l'égalité des sexes, tout en accordant une place considérable aux objectifs du Millénaire pour le développement. Qu'il me soit permis d'informer l'Assemblée de certaines des initiatives de développement entreprises par Israël sur le continent.

Israël met ses grandes connaissances dans le domaine de l'agriculture au service des pays africains pour lutter contre la faim et l'extrême pauvreté. Pays aride dont le climat ressemble à celui de beaucoup de régions d'Afrique, Israël continue de partager les enseignements tirés de son propre développement par le biais de plusieurs programmes et partenariats. Une de ces initiatives, le Programme d'innovation techn agricole pour la réduction de la pauvreté, apprend aux agriculteurs à utiliser des techniques simples et bon marché telles que la rotation des cultures et l'irrigation au goutte à goutte, afin d'obtenir le plus grand rendement possible de terres arides ou qui avaient été surexploitées.

En outre, Israël a récemment lancé un partenariat trilatéral avec les Gouvernements allemand et éthiopien en vue d'aider les agriculteurs éthiopiens à adopter des méthodes agricoles avancées, lesquelles permettront de garantir un développement durable et

d'améliorer la sécurité alimentaire. Cette collaboration trilatérale met en lumière le grand avantage que présente la diversification des partenariats.

En mettant en œuvre sa résolution biennale coparrainée intitulée « Les technologies agricoles au service du développement », Israël s'est attaché à poursuivre le développement et l'expansion de ce type de partenariat. Dans cette résolution, l'Assemblée générale demande aux États Membres d'élaborer et d'appliquer des techniques en matière d'agriculture durable pour lutter contre la pauvreté et la faim et assurer une meilleure production et une utilisation plus sûre des sols. Ce faisant, Israël a fait en sorte que les technologies agricoles soient utilisées dans les régions où elles peuvent avoir le plus d'impact sur le développement.

Il est indispensable d'autonomiser les femmes en Afrique afin de mettre en place un modèle de développement véritablement durable. À cette fin, Israël s'est engagé dans un certain nombre d'initiatives. Nous promovons l'entreprenariat des femmes dans la petite agriculture en offrant des cours spécialisés à leur intention sur tout le continent et en améliorant l'éducation par le biais de programmes de formation à l'intention des enseignants.

Israël œuvre également à autonomiser les femmes en améliorant les soins natals et prénatals par le biais d'un concept appelé *tipat chalav*, ce qui signifie « goutte de lait » en hébreu. Le modèle *tipat chalav* actuellement appliqué à Kumasi (Ghana) recouvre la mise à disposition de dispensaires de proximité spécialisés dans la santé prénatale et la santé des nourrissons et dont le personnel est composé principalement d'infirmiers et d'infirmières du secteur public. Ce modèle a eu une incidence considérable sur l'amélioration de la santé, notamment la réduction des taux de mortalité infantile et maternel.

Dans le domaine de la santé, Israël est également très impliqué dans la lutte contre le VIH/sida en Afrique. Dans le cadre de cet effort, Israël assure la formation de professionnels de la santé dans le traitement du VIH et dispense des programmes éducatifs visant à promouvoir la santé sexuelle parmi les adolescents, qui sont la catégorie de la population la plus à même de contracter la maladie.

Israël sait qu'il faut accorder plus d'attention à ces questions pour pouvoir aller de l'avant. Dans cette optique, Israël célèbre la Journée internationale du

développement en organisant une table ronde sur les défis inhérents au développement.

Les défis que nous devons relever sont considérables, mais Israël reste résolument attaché à collaborer avec d'autres pays en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Israël reconnaît que la réalisation de ces objectifs est non seulement porteuse de paix et de sécurité pour tous, mais qu'elle permettra également d'affirmer la valeur intemporelle du *Tikkun Olam* (réparation du monde), principe juif nous commandant de réparer le monde, d'aider ceux qui sont dans le besoin et d'améliorer la vie de chacun sur cette terre.

M. Charan Das Mahant (Inde) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de prendre la parole au nom de l'Inde à l'occasion du débat conjoint d'aujourd'hui sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Je voudrais, pour commencer, remercier le Secrétaire général de ses rapports sur les sujets examinés aujourd'hui (A/65/152, A/65/165), dont le huitième rapport complet sur les progrès de sa mise en œuvre et l'appui international (A/65/167).

Nous nous associons à la déclaration prononcée par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique énonce tout à la fois une conception, une mission et un cadre stratégique pour le développement socioéconomique de l'Afrique. Il reflète la détermination des pays africains à entreprendre leurs propres programmes de développement comme la détermination de la communauté internationale à appuyer leurs efforts.

L'Inde applaudit aux progrès réalisés par les pays africains dans la mise en œuvre des priorités du NEPAD par le biais des nombreuses initiatives multisectorielles mises en place. D'autre part, nous nous félicitons de l'intégration du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux structures et aux processus de l'Union africaine, notamment par le biais de la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD sous la forme d'un organe technique de l'Union africaine.

En dépit de ces évolutions positives, d'importants problèmes restent à régler avant que le continent africain puisse parvenir à une paix et à une prospérité durables. La plupart des pays africains demeurent mal engagés sur la voie de la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement (OMD). Les conflits, la pauvreté, la malnutrition et d'autres maux continuent de brider le potentiel formidable du peuple africain.

Il est universellement reconnu qu'il faut, pour répondre aux besoins de développement de l'Afrique et relever les défis y relatifs, conjuguer une volonté inébranlable et une action résolue tant à l'échelle de l'Afrique qu'au niveau tout aussi important de ses partenaires à l'extérieur du continent, et ce, grâce à une coopération constante, passant notamment par les transferts de ressources et de technologies, et à un climat international favorable. La communauté internationale joue un rôle indispensable et crucial dans le développement de l'Afrique.

Un certain nombre d'initiatives multilatérales et bilatérales consacrées à l'Afrique le reconnaissent, tout comme un certain nombre de conférences et de sommets internationaux, notamment la récente Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui a braqué les projecteurs sur les besoins particuliers de l'Afrique et l'urgence d'une mobilisation des efforts internationaux. En outre, un certain nombre de déclarations, de résolutions et de plans d'action en faveur de l'Afrique, que la communauté internationale s'est engagée à respecter, expriment aussi cette idée.

En dépit des engagements et des initiatives, il y a, entre les promesses de la communauté internationale et leur mise en œuvre, un écart qu'il importe de combler en priorité.

D'abord, le NEPAD ne peut réussir que si le partenariat mondial génère des ressources. Le tableau sur le terrain n'est pas encourageant : on estime que l'aide publique au développement à l'Afrique a atteint 44 milliards de dollars en 2009, ce qui représente un déficit de 16 milliards de dollars par rapport à l'objectif fixé par le Groupe des Huit (G-8) au sommet de Gleneagles en 2005. Nous tenons à souligner l'importance d'un respect urgent des engagements pris par le G-8 en 2005.

Les liens qu'entretient l'Inde avec l'Afrique remontent à une période ancienne et sont ancrés dans une longue histoire de contacts et d'amitié entre les civilisations de l'océan Indien. Cette amitié et cette coopération ont été encore renforcées par notre cheminement parallèle tout au long de la lutte anticoloniale et de l'édification de la nation après la décolonisation.

Aujourd'hui, cette relation au long cours historique, s'est muée en partenariat durable et solide couvrant tout le spectre de l'activité humaine. Sur le plan économique, il se traduit par un partenariat économique dynamique portant, entre autres, sur le développement des infrastructures, le renforcement des capacités, l'agriculture, la santé, la sécurité alimentaire, le développement des petites et moyennes entreprises et les technologies de l'information et des communications.

À ce jour, l'Inde a accordé plus de 3 milliards de dollars de lignes de crédit préférentielles à des pays d'Afrique. Elles ont été utilisées dans le cadre de projets établis en fonction des priorités des pays africains eux-mêmes. Pendant le Sommet du Forum Inde-Afrique tenu à New Delhi en avril 2008, l'Inde a décidé d'accorder 5,4 milliards de dollars de nouvelles lignes de crédit pour les cinq prochaines années, dont une enveloppe de 300 millions de dollars destinée à être utilisée par l'Union africaine à l'appui des objectifs du NEPAD. Cette ligne de crédit vient s'ajouter à la ligne de crédit de 200 millions de dollars accordée au NEPAD en 2002, dont la plus grande partie a été utilisée.

Dans le même temps, l'Inde a proposé d'entreprendre, au cours des cinq ou six prochaines années, des projets à partir de dons s'élevant à plus de 500 millions de dollars. Ils sont mis en œuvre en consultation avec nos partenaires africains. D'autre part, l'Inde a unilatéralement instauré l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota pour les biens en provenance de 34 des pays les moins avancés (PMA) situés en Afrique. Cette décision porte sur 94 % des biens concernés par les lignes tarifaires de l'Inde et octroie un accès préférentiel aux marchés à des lignes tarifaires correspondant à 92,5 % des exportations totales de tous les PMA.

Le projet de réseau électronique panafricain est une autre initiative très ambitieuse de l'Inde en Afrique. Il vise à faire profiter le continent de notre savoir-faire dans les domaines de la santé et de l'éducation. Il symbolise l'attachement de l'Inde au principe du transfert des compétences et des techniques à l'Afrique afin de combler le fossé numérique dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Il consistera à mettre en réseau 53 pays africains grâce à des connexions par satellite, par fibres optiques et radioélectriques afin d'offrir des formations et des services médicaux à distance, ainsi que des équipements d'audioconférence et de vidéoconférence. Nous comptons que ce projet

aura des retombées très importantes en Afrique en ce qui concerne le renforcement des capacités.

L'Inde a par ailleurs été à l'avant-garde en matière de contribution aux efforts de développement des ressources humaines de l'Afrique. Le Programme indien de coopération technique et économique a permis, depuis 1964, à des milliers d'experts et d'étudiants africains de venir en Inde suivre des cours de formation dans des institutions professionnelles. Nous formons des experts mais nous proposons également d'autres formations dans des domaines divers tels que l'agriculture et l'agro-industrie, le développement de l'esprit d'entreprise, la conception d'outils, la création de petites entreprises, la promotion des industries rurales et les technologies de l'information. En outre, plusieurs milliers d'étudiants africains étudient actuellement dans des universités et des écoles indiennes.

Le Président assume de nouveau la présidence.

L'Inde participe depuis 60 ans aux efforts de maintien de la paix déployés sur le continent africain et a toujours activement contribué au maintien de la paix et de la sécurité dans les régions d'Afrique déchirées par des conflits. À ce jour, plus de 7 000 agents de maintien de la paix indiens sont présents en Afrique, dont un contingent de 4 000 soldats en République démocratique du Congo. La première unité de police indienne entièrement composée de femmes est actuellement déployée au Libéria. Cette unité a été saluée pour son rôle de pionnier car, au-delà du maintien de la paix, elle a su tendre la main aux segments les plus vulnérables de la société, aux femmes et aux enfants en particulier.

L'Inde est résolument attachée à la paix, à la stabilité et au développement socioéconomique en Afrique. L'Inde et l'Afrique sont associées dans une quête commune de croissance et de développement économiques durables. La Déclaration de Delhi et le Cadre de coopération Afrique-Inde, adopté durant le Sommet historique du Forum Inde-Afrique organisé à Delhi en avril 2008, définit les orientations à suivre pour que l'Inde et l'Afrique renforcent leur coopération. Le renforcement de notre partenariat avec l'Afrique dans de multiples domaines restera un de nos objectifs absolus, qui englobe des secteurs prioritaires faisant partie intégrante des objectifs de développement de l'Afrique.

M. Iziraren (Maroc) : Je suis heureux de participer à ce débat sur le développement du continent

africain et je remercie le Secrétaire général pour la qualité des rapports préparés à cette occasion (A/65/152, A/65/165 et A/65/167).

Ma délégation s'associe aux déclarations faites par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine et par le représentant du Malawi au nom du Groupe des États d'Afrique.

Les pays africains ont montré une volonté réelle et ont mis en œuvre des politiques audacieuses qui ont permis des avancées importantes dans le sens de la consolidation des acquis démocratiques et de la réalisation des objectifs de développement. Cette volonté et ces politiques se sont heurtées toutefois aux différentes crises survenues ces dernières années et les pays africains se sont trouvés dans l'incapacité de mobiliser les ressources nécessaires pour poursuivre les réformes engagées. De plus, l'application des engagements pris par les partenaires de développement a commencé à marquer une diminution significative, au moment même où l'Afrique avait grand besoin d'un appui international soutenu. Ainsi, plusieurs des acquis obtenus en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été remis en cause par les effets immédiats de ces différentes crises ainsi qu'un engagement amoindri des partenaires. À l'ensemble de ces défis, il faut ajouter celui relatif aux changements climatiques, qui ne manquera pas d'affecter les perspectives de développement du continent.

Les difficultés économiques provoquées par la crise financière ont eu des répercussions négatives sur les économies africaines et limité d'une manière significative leur capacité de financer leur développement. Ainsi, les taux de croissance économique moyens enregistrés en Afrique en 2008 et 2009, qui étaient respectivement de 4,5 % et 1,6 %, et un taux estimé à 4,3 % pour 2010 restent en effet largement en deçà du taux de 7 % considéré comme étant nécessaire pour aider les pays africains à atteindre leurs objectifs de développement. Par ailleurs, les flux financiers à destination du continent, que ce soit en termes d'aide publique au développement ou d'investissement étranger direct, n'ont pas atteint le niveau nécessaire pour soutenir les efforts des pays africains ou répondre à leurs besoins en matière de développement.

En matière d'aide publique au développement, il convient de noter que le Rapport économique sur l'Afrique 2010 souligne que l'aide publique au

développement destinée à l'Afrique, qui n'a augmenté que de 11 % en 2008, pourrait connaître une diminution en 2010 et que cette baisse anticipée des flux d'aide compromet la réalisation des OMD dans les pays pauvres du continent.

L'Afrique a été également parmi les continents qui ont été les plus touchés par les contractions observées au niveau des investissements étrangers directs, avec une réduction de 35 % en 2009 par rapport à 2008. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs que l'Afrique, qui ne reçoit que 2 % environ des investissements étrangers directs, soit en retard en matière de réalisation des OMD. La mise en place d'un environnement favorable à l'investissement et à l'entrepreneuriat en Afrique s'avère donc primordiale. Afin de promouvoir l'investissement sur le continent, dont l'apport à la lutte contre la pauvreté est inestimable, le Maroc propose l'organisation, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une réunion de haut niveau sur l'investissement en Afrique.

Tout retard dans la conclusion des négociations commerciales du Cycle de Doha ne peut que pénaliser les économies africaines, dont la participation au commerce international n'a guère dépassé les 3,2 % en 2008. Mettre en place un système commercial multilatéral, qui consacre la centralité du développement et qui soit plus favorable aux pays africains, s'avère de la plus haute importance. Bien que l'amélioration de l'accès aux marchés en faveur des pays africains soit une condition nécessaire, elle n'en demeure pas moins insuffisante. Tout progrès en matière d'accès aux marchés devrait être accompagné d'un soutien visant à renforcer tant les capacités productives que commerciales des pays africains.

Par ailleurs, l'Afrique, dont la contribution aux émissions de gaz à effet de serre reste très négligeable et ne dépasse guère les 4 %, est très exposée aux effets des changements climatiques. L'agriculture, qui constitue le moteur de plusieurs économies africaines avec une contribution d'environ 50 % aux exportations du continent et 21 % de son produit intérieur brut, est particulièrement vulnérable aux changements climatiques. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a projeté une diminution de 50 % de l'agriculture pluviale en Afrique, ce qui risque d'entraîner des tensions socioéconomiques majeures dans les pays du continent. À cet égard, la communauté internationale est appelée à redoubler d'efforts afin de mettre à la disposition du continent les moyens

nécessaires lui permettant de s'adapter aux changements climatiques et d'atténuer leur impact sur les sociétés et les économies africaines.

Le document final du Sommet sur les OMD (résolution 65/1) a souligné qu'une attention accrue devrait être accordée à l'Afrique. Il a également lancé un appel pour que les engagements pris en faveur du continent soient honorés, d'autant que l'aide accordée jusqu'à présent n'a pas été à la hauteur desdits engagements. Dans ces conditions, il est d'une extrême urgence que les partenaires de développement honorent leurs engagements à l'égard de l'Afrique en matière d'aide publique au développement, et à leur tête les promesses faites lors du Sommet de Gleneagles.

Par ailleurs, le Maroc, qui salue l'initiative de Muskoka du Groupe des Huit visant à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire relatifs à la mortalité infantile et à la santé maternelle durant les cinq ans à venir, estime qu'il est nécessaire d'accorder la plus haute priorité à sa mise en œuvre.

Si la crise ne peut être un prétexte pour ne pas honorer les promesses faites à l'égard du développement de l'Afrique, la diversification des instruments de l'aide internationale devrait aussi recevoir une attention particulière. Le recours au financement innovant, qui s'est avéré très prometteur, permettra de compléter les sources de financement traditionnelles. Les expériences et les initiatives lancées jusqu'à présent dans ce domaine enregistrent de plus en plus de succès et nous encouragent à les explorer davantage. Assurer un suivi régulier et efficace des engagements pris en faveur de l'Afrique s'avère d'une importance capitale afin de permettre au continent d'atteindre ces objectifs de développement.

À cet égard, le Maroc remercie le Secrétaire général pour son rapport sur le Mécanisme d'évaluation des engagements concernant les besoins de développement de l'Afrique (A/65/165), qui nous a éclairé sur des aspects importants relatifs au suivi des engagements pris en faveur du continent et qui comporte également des propositions instructives sur un mécanisme de suivi amélioré qui permettra de mieux évaluer l'efficacité de soutien accordé à l'Afrique en matière de développement.

Le Roi du Maroc, S. M. Mohammed VI, dans son discours au Sommet sur les OMD, tenu les 20 et 21 septembre derniers, a souligné que « le Maroc a inscrit le développement humain et la réalisation des objectifs du Millénaire au cœur d'une politique de

coopération Sud-Sud aussi concrète que novatrice, surtout en direction des pays africains frères » (A/65/PV.4, p. 6).

Le développement humain constitue, en effet, un des volets principaux de la coopération du Maroc avec ses partenaires africains, à travers le montage et l'exécution de projets concrets dans les domaines ayant des retombées directes sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, tels que la santé, l'eau potable, l'agriculture et les techniques d'irrigation, la pêche, la sécurité alimentaire, la lutte antiacridienne, les infrastructures, la formation, le transport et l'habitat. Le secteur privé marocain est également associé à la promotion de cette coopération, par l'investissement et l'expertise qu'il apporte, et contribue énormément à la pérennisation de ses retombées économiques.

Dans le domaine de la formation, plus de 9 000 étudiants étrangers, provenant de 73 pays, dont 37 pays africains, poursuivent actuellement leurs études au Maroc, dans les établissements publics d'enseignement supérieur, technique ou professionnel. Plus de 80 % de ces étudiants bénéficient de la bourse de coopération du Gouvernement marocain.

S'agissant de la promotion des échanges dans l'espace africain, le Maroc, conformément aux hautes instructions royales, a pris en 2000 la décision d'ouvrir le marché national aux exportations des pays les moins avancés d'Afrique en franchise de droits de douane et hors contingents. Une telle décision a eu un impact positif sur les exportations de cette catégorie de pays vers le Maroc. De même, en vertu des directives royales, le Maroc a, à plusieurs reprises, annulé la dette bilatérale de certains pays africains. L'assistance humanitaire d'urgence constitue également une priorité de Sa Majesté le Roi qui a répondu, à chaque fois, aux appels d'assistance en cas de catastrophe.

En conclusion, je voudrais souligner l'engagement constant du Maroc en faveur du développement du continent africain, et réitérer l'appel de mon pays pour la mise en place d'un réel partenariat mondial en faveur de l'Afrique qui soit à la hauteur des défis posés, avec un calendrier précis de mise en œuvre et un mécanisme de suivi efficace.

M. Ndiaye (Sénégal) : Je me fais un agréable devoir de vous transmettre, Monsieur le Président, toutes mes félicitations ainsi que mes vœux de succès dans votre noble mission. Je souhaite aussi, au nom du Sénégal, vous remercier pour la convocation de cet

important débat sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et exprimer l'appréciation de ma délégation au Secrétariat et au Secrétaire général pour la qualité des rapports présentés (A/65/152, A/65/165, A/65/167) et les recommandations pertinentes qui les accompagnent.

Le NEPAD, fondé sur une culture endogène du développement, est porteur d'une nouvelle conception sur la nature et l'orientation des relations que l'Afrique doit entretenir avec le reste du monde, devant désormais s'adosser sur un véritable partenariat. Cet ambitieux programme interpelle donc l'Afrique, responsable au premier chef de son propre développement, mais il postule également des actions de la part du reste de la communauté internationale pour accompagner notre continent dans ses efforts inlassables pour se libérer de la trappe du sous-développement endémique.

Il est avéré, aujourd'hui, qu'au cours des neuf premières années d'existence du NEPAD, l'Afrique a fait des avancées significatives à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne l'extinction des foyers de tensions, le retour de la croissance économique, de la bonne gouvernance et de la démocratie, ainsi que la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. Convenons, cependant, qu'en dépit des signes encourageants qu'évoque le rapport du Secrétaire général (A/65/167), les progrès restent lents et les difficultés continuent encore de peser sur le devenir de notre continent. En effet, dans bien d'autres domaines, peut être dressé le constat d'un tableau sombre, aggravé par les récentes crises qui ont maintenu l'Afrique dans des difficultés inextricables et la placent à la croisée des chemins, dans sa quête du développement.

Plus inquiétantes et graves encore sont les statistiques élevées de la pauvreté qui touche près des deux cinquièmes de la population africaine, des infections par le VIH qui dépassent les 20 millions de personnes, du paludisme avec 9 décès sur 10, à l'échelle planétaire, se produisant sur le continent, et de la mortalité infantile et maternelle. À ces obstacles récurrents s'ajoutent, comme une rengaine, d'autres facteurs qui continuent d'agiter le débat international sur le développement. Il s'agit, entre autres, de la famine et du chômage qui sont en hausse, des subventions agricoles qui entravent gravement le libre-échange, du fardeau insupportable de la dette, et de la crise énergétique, avec ses dégâts collatéraux comme les variations intempestives et incontrôlées du prix du

pétrole. À l'évidence, l'Afrique aura du mal à prendre son envol économique si on ne lève pas ces innombrables contraintes.

C'est dans le respect des promesses et avec les efforts de financement conséquents que la communauté internationale pourra vraiment aider l'Afrique, comme l'y invite le Secrétaire général. Aujourd'hui, l'exécution des priorités sectorielles du NEPAD a permis d'ouvrir plusieurs chantiers dont la réussite requiert un réel soutien international. À titre d'exemple, les besoins en infrastructure du continent s'élèvent à 93 milliards de dollars, alors que l'Afrique n'arrive à y consacrer que 45 milliards de dollars, selon la Banque mondiale. C'est là une illustration, parmi tant d'autres possibles, pour dire que les retombées escomptées du partenariat mondial tardent à se hisser au niveau des attentes et des ambitions déclarées. Certes, comme indiqué tantôt, le besoin du soutien international n'enlève en rien la responsabilité première qui incombe à chaque État de mettre en œuvre son propre développement.

Sous ce rapport, le Sénégal salue les recommandations du Secrétaire général invitant les pays africains à renforcer les capacités des communautés économiques régionales pour exécuter les projets régionaux du NEPAD. À bientôt une décennie de mise en œuvre du NEPAD, l'intégration de son secrétariat exécutif à l'Union africaine et la création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, en février 2010, obéissent à une volonté déterminée des pays africains de renforcer leurs capacités institutionnelles. Participent de cette volonté, également, le renforcement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui constitue un puissant levier de promotion de la bonne gouvernance; l'accroissement des dépenses publiques agricoles à 10 % conformément à la Déclaration de Maputo; et la défense de l'environnement, avec l'ambitieux projet de grande Muraille verte, traversant le Sahel de Dakar à Djibouti.

Le développement en Afrique passera obligatoirement par l'instauration de la stabilité et l'avènement d'une paix durable. À cet égard, il faut saluer le retour de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau voisine, tout comme le processus de démocratisation enclenché en République sœur de Guinée, qui se prépare à organiser, dans les jours à venir, le deuxième tour de ses élections présidentielles. Le Sénégal, qui garde une foi indéfectible dans le génie du peuple guinéen, réitère son soutien constant à la

Guinée, pays frère et ami, dans cette phase délicate de sa marche vers la stabilité, la concorde et le progrès.

Mon pays se réjouit également de la prochaine tenue de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, et ne doute point que cet autre grand peuple d'Afrique saura, dans un bel élan de patriotisme, se retrouver autour de l'essentiel, pour montrer à la face du monde, une nouvelle fois, sa capacité de dépassement et son attachement aux vertus cardinales de la démocratie, de la justice et de la paix, si chères au père fondateur de l'État ivoirien, feu le Président Houphouët Boigny. Nous formons les mêmes vœux de paix et de stabilité retrouvée à l'endroit du Niger, du Madagascar, de la Somalie, ainsi que du Soudan, qui tous, méritent une attention permanente des Nations Unies, pour un retour définitif de la paix.

Dans son célèbre ouvrage intitulé *Et si l'Afrique refusait le développement?*, qui divise les analystes les plus avertis des questions du développement africain, l'écrivaine Axelle Kabou s'interrogeait avec scepticisme sur le devenir de l'Afrique, interpellant en même temps tous les acteurs concernés. Pour nous, au Sénégal, la réponse est non. Non, nous ne refusons pas le développement. Mais l'Afrique, ce continent étranglé, pour paraphraser René Dumont, se meut avec une grande détermination et une abnégation à toute épreuve, pour sortir des labyrinthes de la misère. Cependant elle bute, cette Afrique, contre des obstacles de taille, endogènes comme exogènes, et elle ne connaîtra le salut que dans le cadre d'un partenariat véritable et sincère, juste et équitable, loin des promesses et des engagements rarement respectés.

Récemment à Lisbonne (Portugal), à l'occasion d'une rencontre ministérielle sur les pays les moins avancés, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, M. Kandeh Yumkella, marquait son étonnement que « l'Afrique soit à la fois le continent le plus riche et le plus pauvre » de la planète avec, entre autres, 25 % des réserves mondiales de pétrole et 30 à 40 % de la bauxite. C'est dire l'urgence pour la communauté internationale de corriger cette grande contradiction et d'œuvrer sérieusement au décollage économique de l'Afrique.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La priorité accordée aujourd'hui aux questions africaines dans les travaux de l'ONU et d'autres instances internationales, y compris le Groupe des Huit (G-8) et le Groupe des Vingt (G-20), est tout à fait

justifiée. Sur le continent africain, il se déroule des faits importants dont dépendra non seulement le destin à long terme de l'Afrique mais aussi le progrès de l'humanité en général dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La recherche de solutions efficaces pour assurer un développement socioéconomique durable de l'Afrique a été considérée à juste titre comme un défi important lors de la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD qui s'est tenue en septembre.

Ces cinq dernières années, nous avons pu obtenir des résultats positifs. En même temps, la réalisation des OMD accuse des retards importants dans des domaines comme la réduction de la maternité infantile et maternelle, la lutte contre l'épidémie de VIH/sida et la réalisation des objectifs fixés dans les domaines de la santé et de l'assainissement. Il est important que, dans le document final du sommet (résolution 65/1), nous ayons clairement réitéré notre engagement à réaliser les OMD en Afrique, qui souffre de façon disproportionnée des conséquences négatives de la crise financière et économique mondiale, de l'insécurité alimentaire et énergétique et des changements climatiques.

La mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est l'un des défis majeurs à relever pour assurer la réalisation des OMD en Afrique dans les délais prévus. La Russie a toujours appuyé cette initiative de l'Union africaine, qui reflète le désir des États africains de décider en toute indépendance de leur avenir et d'assumer une plus grande responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité, la gestion de l'économie, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, la lutte contre la corruption et l'utilisation efficace des fonds alloués au titre de l'aide au développement.

Le Président Dmitry Medvedev, en adressant ses félicitations aux dirigeants africains à l'occasion de la Journée de l'Afrique, s'est félicité de leurs progrès réguliers dans le renforcement de leur intégration politique et économique au sein de l'Union africaine et d'autres organisations, considérant cette intégration comme un instrument crédible pour résoudre les nombreux problèmes auxquels cette région est confrontée.

Le système des Nations Unies a un rôle important à jouer dans le cadre de l'appui international au NEPAD. Nous prenons note avec satisfaction des progrès réalisés par l'Organisation dans ce domaine,

ainsi que de l'action constante et cohérente qu'elle mène pour promouvoir la réalisation des objectifs de ce partenariat. Il importe au plus haut point de mobiliser des ressources financières à l'appui du NEPAD. Malheureusement, même si l'aide apportée à l'Afrique a augmenté ces quelques dernières années, le volume de cette aide reste inférieur aux engagements pris dans ce domaine.

La Russie continuera de contribuer aux efforts internationaux en la matière. Jusqu'ici, notre pays a annulé la dette de nos partenaires africains, à hauteur de 20 milliards de dollars. Nous menons actuellement des consultations sur la création d'un mécanisme d'échange de l'aide au développement contre des mesures de réduction de la dette avec le Bénin, la Zambie, Madagascar, le Mozambique, la Tanzanie et l'Éthiopie. Le montant total de la dette qui serait annulée par le biais de ce mécanisme est d'environ 547 millions de dollars. La Russie prévoit de verser 50 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme d'intervention sociale rapide afin d'aider les pays vulnérables, en particulier les États de l'Afrique subsaharienne, à fournir une assistance à leurs populations pour surmonter les conséquences de la crise financière et économique mondiale. Les pays de cette région reçoivent une aide humanitaire ciblée. Ces deux dernières années, la contribution de la Russie, prélevée sur son produit intérieur brut, a été utilisée pour aider la Guinée, le Zimbabwe, l'Éthiopie, la Somalie et la République démocratique du Congo.

La Russie continue de contribuer financièrement à d'autres actions axées sur l'Afrique menées dans le cadre du Groupe des Huit, des programmes de la Banque mondiale et d'initiatives internationales multilatérales concernant la santé, l'éducation et l'élimination de la pauvreté. Les pays africains bénéficient également de conditions commerciales préférentielles de large portée. Les produits traditionnels d'exportation en provenance des pays les moins avancés sont exemptés des taxes douanières et à l'importation en Russie. La valeur des échanges commerciaux entre ces pays et la Russie a dépassé 6 milliards de dollars.

Les programmes d'aide à la formation de personnel se poursuivent. Aujourd'hui, les établissements russes d'enseignement supérieur accueillent plus de 4 500 étudiants africains, dont près de la moitié reçoivent un soutien financier prévu dans notre budget fédéral. Pour l'année universitaire 2009-

2010, 750 bourses de l'État russe ont été attribuées à des étudiants africains.

La mise en place de partenariats d'investissement avec des sociétés russes peut également contribuer à relever les défis qui se posent en matière de développement socioéconomique et améliorer la qualité de vie des Africains. Ces partenariats ont considérablement gagné en ampleur dans divers secteurs économiques, notamment l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz, l'extraction minière et la construction de centrales d'énergie hydroélectrique et atomique, ainsi que dans des secteurs d'avant-garde, comme l'espace, l'astrophysique de pointe et la recherche nucléaire. Les investissements russes en Angola, en Algérie, au Gabon, en Guinée, en Égypte, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Libye, en Namibie, au Niger, au Nigéria et en Afrique du Sud atteignent des milliards de dollars.

La Russie attache beaucoup d'importance à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la Décennie pour faire reculer le paludisme. D'ici à la fin de l'année, nous aurons fini de verser la totalité de notre contribution d'un montant de 20 millions de dollars à l'exécution du programme de la Banque mondiale de lutte contre le paludisme en Afrique. Nous prévoyons également de verser 4 millions de dollars au programme de l'Organisation mondiale de la Santé établi à cette fin.

À cet égard, les contributions de la Russie ont été prioritairement utilisées au bénéfice de la Zambie et du Mozambique, pour l'achat d'environ 300 000 moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée. C'est grâce aux efforts collectifs de la communauté internationale qu'en Zambie, par exemple, le paludisme n'est plus la principale cause de décès chez les enfants en bas âge. Lors de la récente réunion de la troisième reconstitution volontaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Russie a annoncé son intention de verser au moins 60 millions de dollars pour la période 2011-2013, ce qui porte notre contribution totale au Fonds à 310 millions de dollars.

Nous attachons beaucoup d'importance à nos liens multidimensionnels avec l'Afrique, qui est un partenaire fiable et de longue date. La Russie cherche à renforcer davantage ses liens avec l'Afrique, pour qu'ils soient plus stratégiques et s'inscrivent dans la durée. Le Président Dmitry Medvedev a confirmé cette politique dans le discours qu'il a prononcé en juillet

devant des dirigeants africains, dans lequel il a insisté particulièrement sur le caractère de plus en plus étendu et diversifié et la nouvelle dynamique de notre coopération.

La séance est levée à 13 h 10.